

L'Influence Astrale.

Revue

D'ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

Consacrée aux recherches positives et critiques des correspondances entre les astres et l'homme, à leur portée pratique et philosophique et à l'histoire de l'Astrologie.



Paraissant tous les 2 Mois

ABONNEMENTS:

Le Numéro: 1 fr. 50

Hector et Henri DURVILLE, Imprimeurs-Éditeurs 23, RUE SAINT-MERRI — PARIS (IV)

L'INFLUENCE ASTRALE

REVUE

D'ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

Directeur: M. Paul FLAMBART

PRINCIPAUX COLLABORATEURS:

Allendy, docteur en médecine. — Bousquet (Louis), publiciste. — Brieu (Jacques), homme de lettres. — C. (E.), ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — Flambart (Paul), ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — Grorichard (Henri), docteur en médecine. — Perrier (Th.), docteur en médecine. — Trébucq (Sylvain), ancien professeur de l'Université. — D'Urmont (René), ingénieur E. C. P.

PROGRAMME

La Revue, qui porte le même titre que le livre (édité en 1901) qui en a fait concevoir le plan, est destinée à reconstituer l'Astrologie sur le terrain de la science positive, tout en étudiant son histoire et en discutant les conséquences philosophiques et pratiques qui peuvent en résulter.

Son but principal est de rechercher les preuves scientifiques et expérimentales d'une correspondance entre les astres et l'homme et de formuler les lois de détail qui en découlent. Elle discute les procédes qui y conduisent et les applique à des exemples aussi nombreux que possible, en basant l'interprétation non sur l'empirisme de dogmes soi-disant traditionnels, mais sur l'enseignement positif de faits et de statistiques que l'on peut répéter de mille manières.

Les règles anciennes, sans y être méprisées, n'y sont donc par suite exposées qu'à titre de document historique ou d'hypothèse à vérifier.

Ayant par-dessus tout le souci de la lumière et de l'impartialité, en mettant autant que possible ses recherches d'accord avec les progrès de la science actuelle, la Revue n'élude aucune critique fondée; elle s'attache à accumuler des faits capables de fournir des bases sûres et des jalons qui pourront orienter dans la bonne voie ceux qui seront chargés de reconstituer l'Astrologie future.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de la Revue à MM. Hector et Henri DURVILLE, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Chaque auteur est seul responsable de ses articles. Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Hector et Henri Durville, imp.-éditeurs, 23, rue Saint-Merri, Paris.







SOMMAIRE du N° 2 Mars 1914

AVIS AUX LECTEURS au sujet de notre programme.
LA LOI D'HEREDITE ASTRALE ET SES OBJECTIONS
Paul Flambart.
L'EXPLOSION DU CUIRASSE « LA LIBERTE » E. C.
L'ASTROLOGIE A TRAVERS LES AGES (Suite)
(VI. — L'Astrologie au Moyen Age et à la Re-
naissance) S. Trébucq.
ETUDE SUR LA CRIMINALITE (nativités des satyres).
Paul Flambart.

贺 策 策



AVIS AUX LECTEURS

AU SUJET DE

NOTRE PROGRAMME

Certaines questions, soulevées par la Revue de l'Influence Astrale, ayant provoqué des critiques contre les fondements même de l'astrologie, nous tenons à ce sujet à rappeler notre programme à la fois scientifique, philosophique et historique (1).

Comme la Vérité est notre seul but, non seulement nous ne craignons pas la *critique*, mais nous la cherchons, — devrait-elle nous donner tort, — à condition, bien entendu, que son caractère loyal et impersonnel soit hors de doute.

Il n'y a pas d'autre moyen, en effet, pour s'affranchir du sectarisme que de raisonner le mieux qu'on peut ses opinions, en étant toujours prêt à développer leurs points d'appui. Autrement, en ne fait que déplacer l'erreur sans se mettre à l'abri du genre de reproche qu'on peut adresser à tous les systèmes personnels et doctrinaires que nous voulons combattre.

Mais l'astrologie soulève des questions (anciennes et nouvelles) si nombreuses, qu'il est impossible de répondre à toutes à la fois comme certaines critiques sembleraient l'exiger, malgré leur bonne intention. Aussi arrive-t-il presque toujours que la discussion engagée sur un point particulier, dévie promptement et qu'on perd de vue l'objection initiale: le questionneur se rattrape alors sur d'autres objections étrangères, — presque toujours mal posées, — où tend à se noyer la discussion, et où le questionné ne sait même plus ce qu'on lui demande au juste. Il devient alors fort difficile après de savoir si celui qui a eu le dernier mot a bien eu en réalité le dernier argument.

(1) Voir le n° 1 de janvier 1913 de la Revue.

En outre, il est impossible de poursuivre une discussion si l'on doit, à chaque reprise, recommencer tout au long à développer les arguments déjà fournis.

En astrologie (comme en toute science en voie de formation), c'est malheureusement ce qui arrive dans la plupart des cas où le questionneur avance comme nouvelle une objection, que de longues discussions anciennes ont déjà examinée sous diverses faces.

Nous prions donc nos lecteurs qui auraient des objections sérieuses à faire valoir contre les bases mêmes de la Science astrologique, de vouloir bien les adresser à la Revue, afin que les débats profitent à tous; l'astrologie est une « science naturelle » qui doit être discutée au grand jour. Mais, dans le but d'éviter toute discussion oiseuse, ou du moins sans intérêt pour la plupart des lecteurs, nous prions d'observer deux conditions essentielles:

- 1° Ne poser à la la fois qu'une objection précise et claire, en la formulant avec toute la concision qu'elle peut comporter;
- 2° Prendre connaissance de ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur la question soulevée, afin de savoir où en est sa mise au point.

Le questionneur, s'il le juge à propos, pourra d'ailleurs garder l'anonymat, ce qui aura même l'avantage de donner aux débats un caractère encore plus impersonnel.

La Revue se fera à la fois un plaisir et un devoir d'essayer de répondre ainsi aux objections nouvelles qui viseraient dans l'astrologie ses parties essentielles; mais elle ne peut s'engager raisonnablement à le faire que si les deux conditions précédentes sont remplies.

Il en sera de même pour toute demande d'éclaircissement ou de renseignement à notre portée.

P. F.

Mars 1914.



La Loi d'Hérédité Astrale et ses objections

ORIGINE ET DEFINITION DE LA QUESTION

La loi d'hérédité astrale qui est, à mon avis, une des principales de l'astrologie, ayant été contestée par des critiques récentes, il me semble opportun de résumer aussi clairement que possible ce qui a déjà été dit çà et là pour l'établir et la défendre. Et je compte y ajouter quelques arguments nouveaux auxquels certains trayaux récents m'ont conduit.

Lorsque je publiai, en 1900, les premiers résultats de mes recherches sur « l'atavisme astral », je donnai tout d'abord quelques exemples frappants, destinés à montrer la forme astronomique que tend à prendre la transmission héréditaire dans beaucoup de ciels de naissance.

C'étaient les observations multipliées de thèmes de nativité qui m'avaient suggéré cette remarque; et ma conclusion primitive, sans cesse confirmée depuis, avait été formulée en ces termes: dans la disposition des astres des ciels de naissance, les ressemblances sont beaucoup plus fréquentes entre parents qu'entre individus sans lien de parenté, ce qui revient encore à dire que la nature tend à faire naître le nouveau-né sous un ciel d'une certaine analogie avec ceux de ses parents.

Cette loi, très générale il est vrai, a malgré tout un sens expérimental parfaitement net et une réalité qui peut être contrôlée par les statistiques.

La poursuite de cette étude m'a d'ailleurs déjà permis de remplacer par des termes plus précis les expressions de « beaucoup plus fréquentes » et de « certaine analogie ». Comme on le verra plus loin, il n'est nullement impossible de citer des chiffres à l'appui, d'après les fréquences spéciales à chaque élément étudié; mais la simple réalité du fait, relatif à cette fréquence caractéristique d'ensemble, — que chacun peut contrôler, — m'avait paru, dès le début, suffire pour en légitimer l'étude et en entrevoir la portée.

L'HEREDITE ASTRALE CONSTITUE UNE LOI SCIENTIFIQUE

D'autre part, nous nous trouvons bien ici en présence d'une loi positive du domaine expérimental, parce qu'elle résulte de faits coordonnés (et non simplement amassés) et qu'elle exprime une correspondance générale pouvant être répétée autant qu'on veut par l'expérience. Si l'on refusait le nom de « loi » à une telle correspondance, il n'y aurait aucune raison pour ne pas rejeter la plupart des lois, en Science d'observation, qui reposent toujours plus ou moins sur le principe des statistiques ou fréquences comparées (1). Il est clair, en effet, qu'en dehors de leur utilisation pratique, la réalité générale de telles lois ne saurait dépendre du degré de fréquence qui les caractérise; autrement, à partir de quel degré une loi devrait-elle être considérée comme réelle et scientifique? Comment échapperait-on au reproche de définition arbitraire sur ce point-là? Et de quel droit en même temps voudrait-on restreindre ainsi le domaine de la Science qui a pour objet essentiel toutes les vérités que le calcul et l'observation peuvent contrôler?

Les statistiques sont justement destinées à prouver qu'une correspondance, — c'est-à-dire loi, — est réelle ou non, suivant qu'il existe ou non une fréquence spéciale à une catégorie de faits particuliers: si cette fréquence existe manifestement (étant confirmée par les statistiques progressives suffisamment étendues), c'est qu'il y a correspondance, c'est-à-dire « loi »; si elle n'existe pas, c'est qu'il y a lieu d'abandonner la loi supposée ou de chercher à la révéler autrement.

Je ne vois pas le moyen de soutenir le contraire, à moins de condamner les statistiques et de refuser le nom de « lois » aux résultats qui en découlent. Mais ce serait vouloir se noyer dans les contradictions, si l'on a le moindre souci de définir les mots...

Dans toutes les sciences naturelles, dans la médecine ou dans la psychologie, procède-t-on autrement qu'on vient de le dire? Certes, il y a des lois évidentes d'après l'observation seule, parce qu'elles sont simples et offrent peu d'exception: leur caractère à peu près invariable est dû à l'absence de lois connexes capables de les obscurcir et cela se présente même dans l'influence astrale d'ordre

⁽¹⁾ Voir La Statistique est-elle une méthode à part. (Revue de l'Influence astrale n° 4 de 1913.)

général relative au Soleil: en chimie, par exemple, les rayons solaires offrent certaines lois à peu près fixes, appliquées en photographie ou ailleurs. Il devient donc inutile, dans ce cas, de calculer des pourcentages établissant leur réalité. Et cependant, le principe essentiel des fréquences comparées (base de tout jugement naturel), n'en sert au fond pas moins d'appui plus ou moins inconsciemment, comme j'ai eu déjà l'occasion de l'exposer. Mais en dehors de ces lois évidentes, toutes celles dont la connexité d'influences étrangères nécessite l'emploi des statistiques proprement dites pour être tirées au clair, s'établissent expérimentalement d'après le même principe que celui qui nous a servi en hérédité astrale et dans tous les autres genres de preuves astrologiques qui révèlent des lois, - lois qui elles-mêmes peuvent recevoir les applications déjà citées. Si on refuse à celles-ci le droit à la Science, sous prétexte qu'aucune de ces lois n'est assez précise pour prévoir l'avenir à coup sûr, il n'y aurait pas moins de raison pour refuser à la médecine le nom de Science, — malgré toutes les statistiques en faveur d'elle, sous prétexte qu'aucun médecin ne peut répondre d'avance, à coup sûr, de la guérison de ses malades; c'est toujours la question des influences connexes et inconnues qui exige forcément l'emploi des statistiques précises. En psychologie comme en médecine, aucune loi n'est par suite absolue dans ses applications apparentes, au point de vue individuel. Depuis longtemps, on sait qu'il n'y a pas de loi sans exception. Toutefois, ici comme en astrologie, il est une sorte de prédiction que l'on peut faire avec certitude, c'est celle qui a trait aux fréquences de certaines classes de faits. Et cela suffit déjà pour donner un caractère scientifique à un domaine de connaissances pouvant fort bien ne pas comporter d'autre degré de précision.

Le fait que les statistiques astrologiques soient peut-être plus difficiles à dresser, — et en tout cas moins répandues que d'autres, — ne saurait empêcher de donner aux résultats obtenus le nom de « lois » au même titre que les autres lois des sciences d'observation.

Je me hâte de dire qu'en hérédité astrale, une étude limitée seulement à quelques exemples isolés ne saurait aboutir à aucune conclusion valable dans un sens ou dans l'autre. Aussi, les 40 cas environ, qui composent jusqu'ici la liste du recueil que je continue à publier, sont-ils donnés à titre d'exemples plutôt que de preuves, bien que plusieurs d'entre eux (correspondant à des maximums de ressemblance exceptionnelle) représentent déjà à eux seuls de véritables résultats de statistiques, comme j'en parlerai plus loin.

OBJECTION DES ANALOGIES DANS LES NAISSANCES SANS PARENTE

Mais l'objection qui s'impose d'elle-même en face de ces ressemblances constatées, réside dans la facilité de trouver beaucoup de naissances qui offrent également les mêmes remarques d'analogies bien que correspondant à des individus sans lien de parenté; en même temps que de rencontrer souvent des naissances de parents qui ne se ressemblent pas.

C'est la valeur de cette objection que je tiens surtout à analyser dans ce qui suit.

Je l'avais d'ailleurs signalée le premier, dès le début de mes recherches, et l'avais même discutée avant qu'on me la fasse, prévoyant, qu'après la période de « conspiration du silence » inévitable dans une pareille étude, il viendrait un jour où l'on voudrait à ce sujet me faire dire ce que je n'ai pas dit. Et c'est justement ce qui m'arrive aujourd'hui, sans que j'accuse en cela la bonne foi de personne, car je sais par expérience combien il est difficile de mettre au point ces questions-là avant de les avoir examinées à la suite d'une longue pratique; d'où la nécessité de se répéter, et je m'en excuse d'avance auprès du lecteur.

En 1908, j'écrivais en effet dans Preuves et Bases de l'Astrologie scientifique (chap. II, page 46): « Je demande qu'on ne fausse pas le sens véritable de ma première conclusion relative à l'hérédité astrale: je n'ai jamais prétendu que deux horoscopes de parents devaient toujours se ressembler, etc... »

— Depuis un an, plusieurs critiques m'ont été adressées dans ce sens, en m'objectant qu'il n'y a rien à tirer des remarques que j'ai faites sur l'hérédité astrale, parce que les thèmes de parents sont loin de se ressembler tous entre eux et qu'en même temps une foule de naissances sans parenté présentent des ressemblances aussi frappantes que les autres, — constatation que j'avais faite moi-même jadis dans des termes à peu près identiques.

Ce qui m'étonne, ou plutôt ce que je crois avoir le droit de critiquer tout d'abord, dans l'objection qui précède, c'est qu'on me l'adresse (et cela de plusieurs côtés) comme une objection nouvelle, que je n'aurais même pas soupçonnée, malgré toutes les discussions faites dessus depuis plus de dix ans, alors qu'il eut été beaucoup plus juste et bien plus utile (ne serait-ce que pour éviter du temps perdu) de montrer où mon raisonnement de défense préventive se trouvait en défaut et où mes méthodes de recherches présentaient des erreurs.

Sans vouloir reprendre tout au long ce que j'ai écrit là-dessus à diverses reprises, je me bornerai à montrer que l'objection, en apparence assez séduisante pour réfuter la loi visée, ne saurait résister à une mise au point expérimentale si lon ne veut pas nier tout simplement les résultats obtenus.

LA VALEUR DEMONSTRATIVE DES ANALOGIES HEREDI-TAIRES EST UNE QUESTION DE FREQUENCES COMPAREES

Sans être aucunement initié à l'astrologie, les notions les plus élémentaires d'astronomie permettent à elles seules de se rendre compte qu'il naît en effet beaucoup de gens sous des ciels qui se ressemblent comme disposition d'astres.

En prenant, je suppose, les nativités humaines d'un même jour, et même celles de tout un mois pour une heure à peu près semblable de la journée, on trouvera facilement des centaines de thèmes de nativité, sans lien de parenté vis-à-vis d'un thème étudié, qui offrent cependant les mêmes analogies que celles qu'on observe si souvent entre parents. Non seulement je n'en ai jamais douté, mais j'ai eu soin à maintes reprises de le faire ressortir, en vue d'éviter les convictions prématurées dans un sens ou dans l'autre. Tout cela est incontestable; seulement, à côté des centaines de naissances en question d'une époque limitée qu'on choisit, il serait injuste de passer sous silence les milliers (pour d'autres époques) qui ne présentent aucune similitude frappante vis-à-vis du thème étudié.

Or, toute proportion gardée au sujet des époques (c'est là le point important), il n'y aurait aucune raison, si la loi d'hérédité était vaine, pour que les naissances humaines quelconques (quelconques comme dates et heures) pûssent fournir des similitudes plus fréquentes entre parents qu'entre individus sans parenté.

Cette considération-là a toujours été passée sous silence jusqu'ici dans les critiques qui m'ont été faites, et pourtant c'est là qu'est le nœud de la question, — point où se révèle d'elle-même expérimentalement l'erreur de l'objection soulevée.

Si, en effet, étant donné un ciel de nativité, on veut, dans le but d'en montrer beaucoup d'autres qui lui ressemblent, se limiter à un choix de dates ou heures de naissances, qui m'empêcherait, en bonne logique, d'en faire autant pour soutenir la thèse adverse, et de faire aussi mon choix pour une époque appropriée dans un sens défavorable à l'objection? Ce que je prétends revient précisément à prouver que cette tâche serait beaucoup plus facile pour le second choix que pour le premier.

Il ne faut pas réfuter une question en se bornant à la travestir ou à la poser de travers; ici, le problème est parfaitement net en somme: le but que je me suis proposé a toujours été de comparer au cas général des nativités quelconques, le cas des nativités de parents proches, pour voir si les analogies visées sont manifestement plus fréquentes dans le second cas que dans le premier. Et mes conclusions n'ont jamais visé autre chose à ce sujet.

Il s'agit en même temps, pour ces deux catégories de cas à comparer, d'envisager des époques quelconques, incapables de favoriser la thèse soutenue plutôt que celle qui lui est contraire.

On pourrait se demander pourquoi la nature choisit pour la ressemblance tel parent plutôt que tel autre, et quelquefois plusieurs à la fois?... Je ne prétends pas résoudre le problème dans tous ses détails. La loi d'hérédité astrale semble assez complexe, mais sa réalité n'est pas en jeu vis-à-vis de la remarque qui précède. L'avenir nous renseignera peut-être d'ailleurs sur ce point-là comme sur d'autres.

Il semble tout d'abord difficile de citer des chiffres vis-à-vis des statistiques concernant l'hérédité, étant donné la diversité des analogies qu'on rencontre. Et c'est même avec la conviction qu'on ne peut en trouver, que plusieurs ont attaqué la loi visée, absolument persuadés d'avance que personne ne pourrait les démentir. Nous verrons cependant plus loin qu'il en est autrement, et qu'avant de contester un fait, il est nécessaire de savoir sur quelles données expérimentales au juste son défenseur le fait reposer.

En faisant la part la plus grande aux cas défavorables, j'avais estimé au début qu'il fallait en moyenne cinq thèmes au plus de parents proches pour trouver une ressemblance vraiment caractéristique visée. Or, si l'on envisage des thèmes quelconques au lieu de parents à comparer à l'un d'eux, il n'arriverait certainement pas de trouver en moyenne un résultat analogue pour cinq naissances ni même peut-être pour cent.

Mais, comme je l'exposerai en détail, la loi se confirme de trop de façons différentes et avec des valeurs démonstratives trop inégales pour jouer ici au pourcentage aveuglément.

C'était là, je le reconnais, le point faible de ma première démonstration, non pas pour se convaincre soi-même si l'on approfondit expérimentalement la chose, mais pour convaincre ceux qui n'ont pas le temps de s'adonner à la pratique.

Il y a d'ailleurs, en statistique, certains genres de résultats objectifs qui valent les chiffres pour se convaincre (entre autres choses: la coordination des traits du visage pour apprécier les ressemblances entre individus).

Quoiqu'il en soit, on en revient toujours, en astrologie scientifique, à faire appel au principe des fréquences comparées que la pratique des statistiques bien conduites peut seule tirer au clair si l'on cherche à s'appuyer sur des arguments d'ordre impersonnel, c'est-à-dire scientifiques. Je crois qu'il n'existe pas de moyen plus sûr pour échapper à tout reproche de subterfuge dans le raisonnement.

D'après la variation des facteurs astrologiques que j'ai exposée à cette intention (1), on peut se faire une idée, sinon toujours précise, du moins assez juste, pour apprécier la valeur démonstrative des correspondances trouvées.

Une longue expérience en pareille matière ne mène pas seule-

(1) Notions élémentaires d'astrologie scientifique.

ment à une croyance personnelle, mais à une certitude raisonnée à laquelle j'en connais déjà beaucoup qui sont arrivés après étude approfondie.

LES MAXIMUMS DE RESSEMBLANCE

Outre la statistique des cas probants, il y a lieu de remarquer qu'on se trouve assez souvent, dans l'étude de l'hérédité astrale, en présence d'un véritable maximum de ressemblance, vis-à-vis de tel ou ou tel parent proche. Lorsque l'on constate, je suppose, que dans l'espace d'une année, la nature a fait naître un enfant sous le ciel qui offre, sans ambiguité, l'ensemble le plus frappant possible d'analogies, vis-à-vis d'un parent, pour le mois, le jour et le quart d'heure de nativité, la valeur de cette correspondance peut être appréciée en science exacte par le calcul des probabilités. Le nombre de quarts d'heure de l'année étant de $4 \times 24 \times 365$, c'esta-dire de 35040, la probabilité ici peut donc s'exprimer par 1/35040, ce qui revient à dire que sur les trente-cinq mille quarante cas envisagés, la nature a choisi justement pour l'accouchement de l'enfant, le cas qui était le plus favorable à la ressemblance astro-héréditaire vis-à-vis de tel ou tel parent (en général père, mère, frère, sœur ou parent proche).

Je sais qu'on pourrait m'objecter que la nature était limitée d'avance pour l'époque de l'accouchement, mais cela ne fait que déplacer la difficulté d'interprétation sans la résoudre; car les époques de conception et d'accouchement étant liées dans une certaine mesure, je pourrais répondre: pourquoi la conception a-t-elle justement été réalisée à une époque devant aboutir à un accouchement aussi spécial comme ciel de naissance? Ceci tend à prouver que les lois astrales de conception et de naissance ont certaine liaison entre elles (remarque qui n'est pas nouvelle et dont la plupart des anciens astrologues ont parlé).

Si des centaines ou des milliers de gens sont venus au monde dans le quart d'heure en question (ce que je n'ai jamais contesté) sans avoir de parenté avec le sujet étudié, ceci ne change en rien le caractère exceptionnel de cet instant-là relativement à l'atavisme de ce dernier: ce quart d'heure-là reste malgré tout celui qui donne un maximum d'analogies héréditaires vis-à-vis d'un parent proche, sur les 35040 cas envisagés; et toute explication meilleure que la mienne sera la bienvenue.

Je n'ai parlé dans cet exemple que d'un laps de temps, « d'une année », pour préciser le raisonnement, mais nullement en cherchant à me limiter pour les besoins de la cause: outre que l'arnée de naissance d'un individu n'est pas une année quelconque pour lui et d'un choix arbitraire, si j'avais voulu dans certains cas étendre le calcul des probabilités à un nombre d'années plus ou moins grand, j'aurais obtenu un résultat plus significatif encore.

On voit ainsi que certains exemples constituent à eux seuls des résultats de statistiques, et que 10 exemples cités peuvent parfois être plus probants que 100. Bien que cela semble à priori paradoxal, loin d'aller à l'encontre des statistiques, c'est au contraire une preuve de leur nécessité; car c'est justement d'après le principe des statistiques ou fréquences comparées qu'on arrive à se rendre compte de la valeur démonstrative de tel ou tel exemple étudié, — ce qui peut quelquefois en faire préférer 10 bons à 100 douteux si les 10 forment une somme de valeurs probantes jugée supérieure à celle des 100 autres.

C'est à la fois par la multiplicité des exemples et par l'analyse de leur valeur probante, qu'on arrive à démontrer quelque chose en astrologie.

N'oublions pas, d'autre part, que dans l'étude de l'hérédité astrale, l'observation des ressemblances doit avant tout porter sur un ensemble de notes caractéristiques et non sur quelques éléments isolés comme on peut en trouver dans la comparaison de presque tous les thèmes; mais ceci n'empêche pas de faire l'étude analytique des facteurs d'après leurs fréquences spéciales, comme nous le verrons plus loin.

OBJECTION DES FACTEURS PEU VARIABLES

On m'a objecté à ce sujet que je signalais parfois, comme similitudes héréditaires possibles, des facteurs à caractère trop stationnaire et par suite devant se rencontrer dans trop de naissances à la fois pour être pris en considération au sujet de leur valeur distinctive: mais, au fond, c'est s'appuyer sur ce qu'il faudrait précisément démontrer. Les similitudes d'éléments trouvés n'ont pas toutes la même valeur probante; il y a lieu de tenir compte de la fréquence particulière à chacun d'eux (due à sa variation et à sa périodicité). Parmi les facteurs astrologiques, il y en a de longue durée mais qui se présentent rarement, et d'autres qui se présentent plus souvent mais qui sont de peu de durée, ce qui aboutit parfois à des fréquences spécifiques semblables et par suite à des valeurs démonstratives équivalentes.

Je prends comme exemples pour être clair, les positions du Soleil et du Milieu du Ciel (intersection du Zodiaque avec le Méridien supérieur). Le premier ne revient au même lieu du Zodiaque que tous les ans et y reste 20 jours (à 10 degrés près, limite d'appréciation convenue), tandis que le Milieu du Ciel y revient tous les jours, mais n'y reste que 1 h. 20 m. environ. Les deux facteurs en question donnent, comme on peut s'en assurer, une fréquence semblable et sensiblement égale à 1/18; c'est-à-dire que sur 18 individus quelconques, on en trouve 1 en moyenne qui peut avoir le Soleil au même lieu zodiacal qu'un sujet étudié; de même, sur 18 il y en a 1 qui a le même Milieu du Ciel. Dans l'étude de l'hérédité ces deux facteurs ont donc une importance semblable.

Dans le même ordre d'idées, si je prends la planète Jupiter qui fait son tour du Zodiaque en 12 ans environ, je trouve, tout compte fait, une fréquence spécifique sensiblement égale, quoique à priori son caractère stationnaire semble le faire rejeter.

D'autres facteurs, à marche encore plus lente, comme les aspects concernant Saturne et Uranus, sont encore bien moins variables. Au contraire, certains aspects, qui se présentent souvent, mais qui sont de peu de durée, offrent des fréquences plus grandes, c'est-à dire que leur rencontre a une valeur démonstrative moindre : exemple la quadrature de la Lune et de Jupiter, qui s'opère deux fois par mois, correspond à la fréquence 1/9.

Les facteurs astrologiques présentent en somme toute une gamme de fréquences particulières à chacun d'eux, et il n'y a aucune raison à priori pour en éliminer quelques-uns d'après leur degré de fréquence; quel serait ce degré? Chaque facteur de ressemblance héréditaire a une valeur démonstrative plus ou moins importante d'après ce qui précède, voilà tout ce que l'on peut dire à priori; mais ce que l'on doit faire, c'est obser-

ver toutes les similitudes de facteurs, — même celles (peu nombreuses d'ailleurs) qui auraient trait à des éléments dont la périodicité dépasserait en durée le temps de la vie où l'individu peut procréer (comme les positions de Saturne ou d'Uranus, qui font leur révolution zodiacale respectivement en 29 ans et demi et en 84 ans environ).

Les notes astrales ayant trait à ces éléments-là peuvent, malgré tout, transmettre et indiquer partiellement l'hérédité, étant donné surtout que leurs correspondances astrales avec l'homme peuvent être prouvées par ailleurs. Admettre à priori que tel facteur est incapable d'avoir une signification héréditaire reviendrait en effet logiquement à dire qu'il n'a aucune correspondance avec la nature humaine et réciproquement. Il n'y a donc aucune raison, en hérédité astrale, pour retrancher à priori de l'observation certains facteurs plutôt que d'autres: la statistique seule peut trancher la question. Les éliminer pour cause de fréquence trop grande ne serait pas plus logique que de dire que la couleur des cheveux ou des yeux ne saurait être héréditaire ou d'une valeur distinctive, sous prétexte que des millions d'individus ont la même.

On se retrouve toujours en face du problème inévitable des fréquences à comparer entre le cas général et une catégorie de cas particuliers.

Par suite, l'objection des facteurs peu variables comporte la même erreur et la même réfutation que celle des Analogies dans les naissances sans parenté.

PHYSIONOMIE DES THEMES DE NATIVITE

Avec la figure représentative du ciel de nativité que nous avons admise, les similitudes astro-héréditaires sautent aux yeux dès qu'on a acquis une certaine pratique de la chose. C'est, d'ailleurs, en partie pour cela que j'ai définitivement adopté le procédé graphique en question.

Tout le monde admet en principe la valeur du facteur héréditaire dans les ressemblances physiques entre individus, autrement dit reconnaît que les ressemblances des visages entre parents (entre jumeaux surtout) sont plus fréquentes qu'entre gens sans parenté, bien que des gens sans parenté aucune puissent se ressembler. Les exceptions variées n'empêchent nullement ici (pas plus qu'en astrologie) ce fait psychologique d'être une loi scientifique générale.

Même sans statistique chiffrée à l'appui, nul n'oserait le contester. Et cependant personne n'a défini mathématiquement ces ressemblances, car on aurait beau caractériser les visages par les dimensions du nez, des oreilles, etc., que la coordination de ces éléments n'en révélerait pas pour cela une ressemblance plus manifeste. Celle-ci serait même moins manifeste parce que le langage mathématique ne pourrait traduire la synthèse des éléments analysés ainsi que leurs nuances et leurs liaisons diverses, qui ellesmêmes sont des éléments à considérer... Je tiens en même temps à faire observer que si ce fait des ressemblances n'a pas, en apparence une base mathématique, il ne faudrait pas voir là une simple statistique faite au sentiment, comme celles que j'ai critiquées quand elles reposent sur un jugement personnel et isolé.

C'est en somme un mode d'observation analogue au précédent qui m'avait conduit tout d'abord à la conclusion des ressemblances astro-héréditaires. Je dois ajouter aussi que, non seulement ces ressemblances sont encore plus frappantes que celles des visages humains, mais qu'elles ont l'avantage de comporter une appréciation plus précise au sujet de la valeur démonstrative des éléments de détail. Pour celui qui est familiarisé avec les figures de nativité, celles-ci arrivent à prendre, par la coordination de leurs éléments variables une véritable physionomie très nette, bien plus caractéristique encore que l'expression physique des traits du visage.

LA PREUVE CHIFFREE DE LA LOI D'HEREDITE ASTRALE

Si le raisonnement qui précède ne suffit pas pour convaincre, on peut confirmer par des *chiffres* la preuve générale de la loi visée et voici comment:

Les facteurs sur lesquels portent nos recherches (1) sont relatifs à 11 éléments distincts (9 planètes, As et MC) mobiles sur le

(1) Notions élémentaires d'A. S.

cadran zodiacal. Par leurs situations et combinaisons diverses, ces éléments correspondent à ce que nous nommons les facteurs astrologiques désignés ci-après, et qui sont relatifs:

- 1° Aux places dans le zodiaque (à 10 degrés près) des 11 éléments précités;
 - 2° Aux places dans les maisons astrologiques des 9 planètes;
- 3° Aux aspects de 6 sortes que peuvent présenter chacune des combinaisons 2 à 2 des 11 éléments.

Ces facteurs, — dont les fréquences spécifiques sont toujours passées sous silence en astrologie (ce qui pourtant a un intérêt majeur) — peuvent être classés et totalisés comme il suit:

- 1° Les places des 11 éléments dans le Zodiaque donnent 11 facteurs;
- 2° Celles des 9 planètes dans les maisons astrologiques en donnent 9;
- 3° Quant aux aspects correspondant aux combinaisons 2 à 2 des 11 éléments, leur total particulier, d'après une formule comme en mathématique est de $11 \times 10/2$ ou 55. Mais à ces 55, il faut retrancher d'abord l'aspect entre As et MC (qui n'est pas pris en considération). Les 54 combinaisons restantes comportent en principe 6 sortes d'aspect (conjonction, opposition, sextile, quadrature, trigone et parallèle), ce qui devrait faire un total de 6×54 ou 324 facteurs, mais comme les trois astres: Vénus, Mercure et le Soleil (à cause de leur voisinage apparent) ne peuvent comporter comme aspects entre eux que la conjonction et le parallèle, — avec le sextile en plus pour le couple Vénus-Mercure, — il faut retrancher 11 aspects à 324 pour avoir le total de toutes les espèces qu'on peut rencontrer, soit 313; avec les 20 facteurs des deux premières catégories, nous arrivons au total général de 333 (nombre important à retenir) qui représente tous les facteurs astrologiques sur lesquels portent nos observations de correspondance astrale.

En retranchant de ce nombre 333 les 18 aspects de parallèle des planètes avec As et MC (qui nous paraissent d'une valeur douteuse et généralement délaissée), on réduirait encore le total précédent à 315; mais peu importe ici: l'important est d'y voir clair dans ce que l'on se propose d'étudier et dans ce que l'on est amené à conclure.

Remarquons, au sujet du calcul précédent, qu'on peut se rendre compte ainsi du nombre de facteurs auquel on arriverait, si au lieu de se borner aux facteurs que nous avons adoptés (comme jugés les plus significatifs), on tenait compte des aspects mineurs, des étoiles fixes, des maîtres de maisons, etc., etc... On arriverait ainsi, peut-être, à plusieurs milliers de facteurs, ce qui permet d'entrevoir les difficultés inextricables dans lesquelles se noient ceux qui se contentent de tirer des horoscopes en faisant jouer à la fois tous les éléments soi-disant traditionnels... On comprend, d'après leur nombre, comment on peut en apparence prouver tout ce que l'on veut et par suite comment leur emploi sans esprit de méthode (c'est-à-dire sans souci de la logique rationnelle) n'est qu'un leurre, — étant donné en même temps que la clairvoyance de l'avenir n'a jamais été l'apanage seul des astrologues. — Nous avons eu déjà souvent l'occasion de signaler la chose.

D'après le calcul précédent, nous sommes arrivés à un total de 333 facteurs astrologiques (constitués par 11 éléments distincts) sur lesquels les similitudes astro-héréditaires peuvent porter; — et c'est d'ailleurs parce que celles-ci portent manifestement dessus (pour la plupart du moins) que nous avons choisi et maintenu ces facteurs anciens d'une signification astronomique absolument nette. Nous ne voulons pas dire par là que nous avons soumis à l'analyse des fréquences comparées chacun des 333 facteurs en question. Mais leur nature est telle, qu'étant admis la valeur d'une dizaine d'entre eux les plus saillants, la nécessité d'étudier tout au moins les autres s'en suit logiquement.

Chacun de ces facteurs a une fréquence théorique, d'ordre uniquement astronomique, que le calcul peut établir plus ou moins facilement; et chacun aussi a dans les nativités humaines une fréquence générale (relative au milieu et à une époque tout au moins), qu'une statistique de quelques centaines peut laisser entrevoir et qu'un millier de thèmes peut arriver à fixer assez exactement. Le tout, pour les contrôler, est d'avoir un recueil de thèmes assez nombreux, et quelques minutes à le feuilleter suffisent d'ordinaire pour trouver la fréquence générale d'un facteur quelconque parmi les 333. Dans la plupart des cas, j'ai trouvé identiques ces deux sortes de tréquences (astronomique et générale); mais la fréquence générale est la seule rigoureuse à utiliser en statistiques comparées; c'est

aussi la plus simple à obtenir dans certains cas où la fréquence astronomique nécessiterait de longs calculs.

Exemple: pour trouver le Soleil dans un quelconque des 12 signes du Zodiaque, j'ai astronomiquement 1 chance sur 12, soit 8,3 0/0; et c'est ce que l'on trouve aussi dans le cas général des nativités; les signes du Verseau et des Poissons, correspondant aux mois de février et de mars, auxquels on attribue souvent une natalité plus grande, ne semblent pas faire bien manifestement exception à la règle. De même la fréquence astronomique et générale de la position du Soleil dans le Zodiaque à 10 degrés près, est de 1/18 ou 5,5 0/0.

Dans l'exposé qui va suivre, nous avons choisi comme facteur à analyser la position de la Lune dans le Zodiaque (toujours à 10 degrés près).

Le calcul astronomique établit qu'il y a normalement 1 chance sur 18, soit 5,5 0/0 pour la trouver au même endroit; autrement dit, étant donné un ciel quelconque, il faudra en prendre 18 en moyenne pour en rencontrer un qui présente cette similitude de facteur. La statistique du cas général des nativités dans la pratique donne le même résultat, c'est-à-dire que la répartition de la Lune dans le Zodiaque, pour les naissances humaines, se fait à peu près régulièrement avec la multiplicité des cas.

Voyons si la fréquence en question reste la même quant au lieu de comparer des gens quelconques à un sujet étudié on prend ses parents proches. Tout le problème de l'hérédité astrale est là. Et voici comment j'ai entrepris de le résoudre: dans un recueil assez nombreux de groupes de parents (composé exclusivement chacun de père, mère et enfants), d'un nombre variable d'individus (en moyenne de trois environ), je prends au hasard un des enfants que je compare, au sujet de la position lunaire, à chacun de ses parents. Pour me mettre à l'abri du reproche de sélection partiale, j'établis la comparaison vis-à-vis de tous ses parents proches (père, mère, frères et sœurs) que je possède sans éliminer aucun cas défavorable.

Un groupe de 4 parents, par exemple, me donnera ainsi 3 comparaisons héréditaires, parmi lesquelles je relèverai s'il y a lieu les positions lunaires semblables à celle du thème vis-à-vis duquel je compare les autres. Les observations ainsi consignées m'ont fourni les résultats suivants: les 54 premiers groupes de parents (formant 156 comparaisons d'hérédité), que j'ai pris au hasard dans mon recueil, m'avaient donné 16,6 0/0, et les 55 groupes suivants (formant 155 comparaisons) correspondaient à 20,6 0/0. Le total des 109 groupes formant 311 comparaisons d'hérédité, aboutissait à 18,6 0/0. En d'autres termes, ce pourcentage de 18 environ représente la moyenne des pourcentages partiels de chacun des 109 groupes de parents, ce qui revient encore à dire que sur 100 comparaisons d'hérédité, pour les naissances de parents proches établis comme il a été dit, on trouve 18 cas (au lieu d'en trouver normalement 5) qui présentent la Lune au même lieu du Zodiaque.

Il est clair que si la loi d'hérédité astrale était vaine (du moins pour la position lunaire), — c'est-à-dire, en d'autres termes, si la Lune n'était pas un élément indicateur d'hérédité, — on devrait trouver un pourcentage tendant vers 5,5 0/0, puisque quand on compare un thème à 100 autres quelconques, on a 5,5 chances seulement pour rencontrer la similitude en question.

Le résultat immédiat que l'on obtient ainsi montre l'inutilité d'aller plus loin si l'on veut se borner à prouver simplement la réalité générale de la loi visée, d'autant plus que la même entreprise de statistique pour d'autres facteurs comme l'Ascendant (nous le verrons plus loin) aboutit de suite à des résultats concordants.

Bien que l'analyse porte sur un total de 311 comparaisons héréditaires et de 420 thèmes étudiés (chiffre déjà assez respectable), Il est très possible qu'en étendant la statistique qui précède, on aboutisse à un pourcentage un peu différent: le nombre le plus exact sera forcément celui qui sera basé sur le plus grand nombre de comparaisons d'hérédité. Etant donné cependant les conditions dans lesquelles je me suis placé, je crois que le pourcentage de 18,6 est inférieur à la réalité. Les statistiques progressives l'ont fait accroître, et j'ai toujours remarqué que le pourcentage que l'on cherche varie relativement peu au-delà de deux ou trois cents cas (si le choix de ceux-ci a été impartial). On peut s'assurer de ce fait en cherchant par exemple la fréquence générale (toujours facile à obtenir) d'un facteur quelconque: on trouve presque toujours celle-ci très voisine de la fréquence astronomique, au bout de quelques centaines de cas.

Mais le pourcentage en question serait-il ici de 15 et même de 10 (au lieu d'être de 18), qu'il n'en reste pas moins un fait expérimentalement acquis: c'est que les similitudes de positions zodiacales de la Lune sont beaucoup plus fréquentes entre parents proches (père, mère, frères et sœurs) qu'entre gens sans parenté. Il s'en suit forcément que la Lune est un élément indicateur partiel d'hérédité et en même temps de faculté innée.

Peu importe ici le mode d'opération de l'influence exprimée par la Lune et le sens précis de sa signification: le facteur visé a une signification psychologique réelle, et c'est ce qu'il faut tout d'abord retenir. Des études ultérieures pourront préciser son rôle et la portée de ses applications, mais la réalité de la loi visée (du moins telle que celle-ci a été formulée ne l'oublions pas) est acquise dès à présent, et c'est le point capital. Les influences qu'expriment les astres sont donc liées en parties avec l'hérédité, et j'estime ce fait général déjà très important; car c'est là une preuve de correspondance positive entre les astres et l'homme.

Tous les raisonnements du monde ne sauraient (sans statistique plus étendue à l'appui) prévaloir contre ce fait acquis par l'expérience.

La Lune joue des rôles divers et simultanés par ses positions et ses aspects planétaires; mais si ces facteurs sont *insépa*rables dans le rôle qu'ils ont vis-à-vis de la nature humaine, nous avons fait cependant l'étude analytique au moins partielle de l'un d'eux (position zodiacale). C'est le mode de séparation relative des facteurs que nous avons toujours employé et nous n'en connaissons pas pas d'autre jusqu'à présent pour établir la valeur de ceuxci d'une façon positive.

En répétant les mêmes opérations relativement à l'Ascendant, — chose très frappante, — le résultat est sensiblement le même et m'a fourni environ 19 0/0, ce qui vient singulièrement renforcer la thèse soutenue en faveur de la loi d'hérédité astrale.

J'avais jadis signalé, dès le début de mes recherches, cette fréquence toute spéciale à la Lune et à As que la nature peut presque toujours choisir conformes à l'hérédité, parce que ce sont les éléments les plus mobiles. Je n'ai même jamais trouvé encore, parmi tous les facteurs astrologiques, des fréquences significatives plus

nettes que celles qui concernent les divers facteurs de ces deux éléments (Lune et As). Chacun pourra aisément s'en rendre compte s'il se décide à expérimenter lui-même.

MC est dans le même cas que As, et si je l'ai passé sous silence, c'est que sa position résulte de celle de As (du moins pour des latitudes géographiques voisines) (1).

Je n'ai jamais conclu d'après ce qui précède que la Lune et As permettaient de distinguer à coup sûr les individus qui sont parents; j'ai même soutenu le contraire. La seule conséquence immédiate qui s'impose est de voir là des éléments indicateurs de facultés (puisqu'ils le sont d'hérédité) qui sont par suite dignes d'être soumis à l'observation des statistiques pour l'étude psychologique de leurs correspondances. On conçoit que, d'après la fréquence spéciale de chacun des facteurs astrologiques, on puisse faire un choix judicieux au sujet de leur importance, en s'appuyant ainsi sur des faits d'ordre impersonnel. On voit donc nettement à quoi la loi d'hérédité peut servir et tout le parti pratique qu'on peut dès à présent en tirer.

Il est intéressant à ce sujet de constater (à l'aide d'un calcul simple) que les facteurs où interviennent la Lune, As et MC, sont au nombre de 159 (soit la moitié environ de la totalité générale) et qu'ils donnent tous lieu manifestement à des remarques analogues de fréquence spéciale dans l'hérédité. Ceux relatifs à la Lune et à As seuls sont au nombre de 110 (tiers du total environ); et, en ne tenant pas compte des aspects douteux de parallèle concernant MC et As, on trouve exactement 100 facteurs au total pour ceux où la Lune et As interviennent.

Le même genre de statistique que les précédents pourrait être établi sans difficulté pour chacun des 333 facteurs sur lesquels peuvent porter les similitudes astro-héréditaires à observer, et les

^{(1) —} La même statistique que je viens de faire pour la position du Soleil m'a donné le pourcentage de 13,1. En somme, les quatre statistiques entreprises jusqu'ici, relativement aux positions zodiacales de Lune, As, MC et Soleil, confirment toutes la loi visée en montrant des fréquences d'hérédité 3 ou 4 fois supérieures à la fréquence générale pour les 3 premiers facteurs, et 2 ou 3 fois pour la position solaire. — Le résultat des statistiques des autres facteurs ne me laisse aucun doute à ce sujet; mais les quatre étudiés suffisent déjà pour conclure.

pourcentages mettraient en relief, pour chacun d'eux, un caractère spécifique de fréquence plus ou moins accentué. En somme, il y a trois sortes de fréquences spécifiques pour chaque facteur: la fréquence astronomique, la fréquence générale (ces deux sont généralement semblables), puis la fréquence spéciale à telle ou telle catégorie d'individus. Dans le présent exposé, la fréquence spéciale est celle que nous avons appelée fréquence d'hérédité.

Remarque assez importante: la majeure partie des 333 facteurs, notamment ceux où interviennent As, MC, le Soleil, la Lune, Vénus et Mercure ont une fréquence générale ou astronomique, variant entre 5 0/0 et 11 0/0 (1).

L'établissement des fréquences du cas général à comparer avec celles des cas d'hérédité serait au total assez long à mettre au point, mais ne comporte aucune difficulté théorique ou pratique, quand on possède un recueil de thèmes suffisamment nombreux. Le grand avantage ici de la statistique est qu'elle porte sur des individus dont la sélection est sans ambiguité et d'ordre impersonnel.

En totalisant les fréquences générales de ces 333 facteurs, on obtiendrait un certain nombre N, et en totalisant les fréquences d'hérédité, on aboutirait à un autre nombre N' manifestement plus grand. Le rapport N/333 représenterait la fréquence générale moyenne, et le rapport N'/333, la fréquence d'hérédité moyenne des facteurs étudiés. Le rapport, ou bien encore la différence des nombres N et N' pourrait donc, si l'on veut, caractériser mathématiquement la loi d'hérédité d'après les conditions définies précédemment: c'est-à-dire ayant trait aux 333 facteurs astrologiques vis-à-vis de l'hérédité concernant les père, mère, frères et sœurs d'un sujet étudié, — pour une époque et un milieu donnés.

D'après les similitudes héréditaires relevées pour un sujet étudié (comparativement à ses père, mère, frères et sœurs), on pourrait aussi lui attribuer une cote d'hérédité chiffrée vis-à-vis des fréquences spéciales d'hérédité qui caractérisent les facteurs sur lesquels portent les analogies trouvées pour lui.

(1) Un article ultérieur de la Revue exposera en détail les fréquences astronomiques et générales de ces 333 facteurs groupés et classés suivant leur importance. Nous tâcherons également d'établir les fréquences spéciales relatives à plusieurs catégories étudiées.

Le procédé précédent, qui consiste à totaliser les fréquences, reviendrait un peu à une méthode ingénieuse d'utilisation des statistiques proposée par M. Selva (1), que j'avais discutée en 1908 (Preuves et Bases de l'As., chap. II), et que j'avais appelée Méthode des cotes.

J'en avais fait la critique au point de vue de l'utilisation des statistiques pour l'interprétation individuelle des thèmes, en lui reprochant « l'élimination des nuances et des liaisons de facteurs ». Mais dans le cas présent, il ne s'agit nullement de la même chose: le but de la discussion précédente n'est pas, en effet, d'interpréter un caractère ou de chercher des règles détaillées, mais bien de mettre simplement en relief la réalité générale d'une loi. Quant à la détermination de la cote d'hérédité chiffrée dont j'ai parlé, elle reviendrait exactement à la Méthode des cotes de M. Selva, et j'ai longuement expliqué pourquoi je lui préférais celle de l'interprétation directe sans aucun exclusivisme d'ailleurs à ce sujet.

D'après ce qui précède, j'estime le problème de l'hérédité astrale nettement posé désormais et capable d'être résolu dans son sens général par tous ceux qui voudront pratiquement l'étudier. En tout cas, j'ai indiqué un moyen définitivement capable, je crois, de confirmer la loi visée si elle est juste ou de la réfuter si elle est fausse.

Les chiffres qui précèdent pourront séduire quelques-uns, mais cependant ceux qui, sans approfondir la question sur le terrain expérimental, étaient sceptiques en face des résultats déjà donnés pourraient aussi bien l'être en face de ceux-ci en mettant en doute l'impartialité du choix qui a présidé aux statistiques établies.

En réalité, malgré l'éloquence scientifique des chiffres, les statistiques mathématiques n'étaient pas plus nécessaires pour établir la réalité générale des ressemblances visées entre les nativités de parents, qu'elles le seraient pour démontrer que les ressemblances visées entre des visages sont plus fréquentes entre jumeaux, ou même simples parents, qu'entre gens sans parenté.

Mais, fidèle à notre méthode qui consiste à accumuler les preu-

(1) Notice sur une nouvelle méthode de recherche astrologique, par H. Selva.

ves les plus variées possibles, pour laisser à chacun son choix dans un mode de conviction que nous ne voulons imposer à personne, nous avons simplement voulu montrer de quelle façon la preuve chiffrée de la loi d'hérédité astrale pouvait être établie ou réfutée avec quelque rigueur.

Toutefois, la certitude ne s'obtient que par l'expérience personnelle. Nous voulons bien admettre que la « bonne foi ne compte pas en fait de science » quand le contrôle est impossible; mais quand l'auteur indique avec précision la voie qui conduit à ce dernier (et que d'autres que lui l'ont vérifié), la négation systématique paraît inacceptable, sinon il n'y aurait plus d'étude scientifique possible.

Le lecteur, qui aura eu la patience de suivre ce qui précède, reconnaîtra, je l'espère, qu'il y a là autre chose qu'une discussion dans le vide, étant donné nos points d'appui; que le genre de contrôle que nous préconisons est accessible à tous, et qu'enfin nos conclusions fondamentales peuvent être ramenées à des vérités simples sans aucun relent de charlatanisme.

L'HEREDITE ASTRALE EST UNE PREUVE DE L'ASTROLOGIE AU MEME TITRE QUE LES AUTRES

Si la preuve astrologique de l'hérédité astrale peut parvenir à l'évidence mathématique de celle d'une statistique chiffrée, elle a en outre l'avantage de revêtir la forme d'une statistique géométrique, c'est-à-dire d'être objective dans ses exemples souvent si frappants, et de dispenser du long travail des pourcentages celui qui cherche simplement à se faire une idée de la vérité en question. Mais la conviction véritablement scientifique (de même que pour les autres genres de preuves) ne peut se former que d'après un examen logique et approfondi de la chose, avec statistiques à l'appui, tout au moins pour les éléments de détail qui concourent aux ressemblances visées.

Quelques lecteurs ont prétendu que d'autres genres de preuves que j'avais exposées étaient meilleures: celle en particulier de la statistique des Ascendants de 123 nativités d'esprits supérieurs

que j'avais donnée en 1900 (1) (et que j'ai confirmée d'ailleurs depuis par la multiplicité des exemples).

Au fond, cette statistique, à laquelle j'avais donné une forme géométrique, a la même portée que celle de l'hérédité comme preuve de l'astrologie: sa valeur se réduit en effet uniquement encore à une question de fréquences comparées entre gens quelconques et gens rentrant dans la catégorie des « intelligences supérieures », — du moins des intelligences jugées telles par moi (car la définition de l' « intelligence supérieure » est une question à part à discuter où la preuve astrologique visée n'est pas en jeu). Elle comporte, de plus, le même genre d'objection, car rien n'empêcherait de me contester la validité suspecte du choix des 123 thèmes étudiés, qui présentent un groupement spécial pour les Ascendants qui leur correspondent.

Quelques autres critiques au lieu de contester l'hérédité astrale comme « preuve » de l'astrologie, y ont au contraire vu la seule qui compte à leurs yeux parmi celles que j'avais avancées, — probablement à cause de son caractère objectif qui peut séduire. J'avais donc eu raison d'écrire il y a onze ans que « si une seule bonne preuve (en supposant qu'elle existe), peut suffire pour légitimer l'astrologie, il faut néanmoins compter avec la mentalité de chacun et ne pas craindre d'accumuler des faits probants qui laissent un choix que je ne veux imposer à personne ».

Il est facile de se rendre compte pourtant, en serrant de près la discussion, que les seconds critiques comme les premiers commettent en réalité une faute de mise au point sinon de raisonnement, puisque les preuves que j'ai avancées en astrologie (hérédité, statistiques d'éléments divers, transits planétaires, distinction des cas opposés, etc...) (2) quoique revêtant des formes variées en apparence ont toutes le même fondement: elles gravitent toutes en somme autour du principe essentiel et inévitable des fréquences comparées, et résultent de statistiques géométriques ou chiffrées qu'une discussion purement théorique est incapable d'établir ou de réfuter.

La pratique seule peut autoriser à conclure si l'on ne s'en

- (1) Influence astrale, 2° édition.
- (2) Preuves et Bases de l'A. S.

rapporte pas aux résultats trouvés par d'autres, en même temps qu'à la façon dont ceux-ci ont conduit leurs recherches.

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LES PREUVES ET BASES DE L'ASTROLOGIE

En ce qui concerne mon choix personnel, je tends de plus en plus à préférer à toute autre preuve astrologique la loi d'hérédité astrale pour les raisons déjà indiquées (fréquence spéciale plus importante que partout ailleurs et choix non suspect des cas à soumettre à la statistique).

Quant au nom à donner aux résultats obtenus, qu'on consente cu qu'on se refuse à les appeler des « lois », ceci ne changera pas plus leur portée que l'étiquette d'un flacon de laboratoire ne peut changer son contenu. Et s'il y a un intérêt, certes, à ce que l'étiquette d'un récipient soit correcte, il y a bien plus d'intérêt encore pour la Science à connaître la nature et les propriétés de ce qu'il y a dedans.

Les résultats visés sont en tout cas des règles de correspondances expérimentales émanant de statistiques qui consistent, non pas à réunir simplement des faits, mais à les coordonner pour en tirer des preuves. Malgré leur caractère général, ces règles, en outre, n'ont pas l'imprécision qu'on pourrait croire, puisqu'elles permettent déjà, dans une certaine mesure, de distinguer les hommes entre eux, d'après leur ciel de naissance, et de résoudre les problèmes vérificateurs dont on a parlé (problèmes de l'heure trouvée, de la distinction des cas opposés, etc...).

En attendant qu'on trouve en astrologie des lois aussi rigoureuses que celles de la pesanteur ou de l'hydrostatique, — à supposer qu'on puisse le faire — (et on attendra longtemps, je crois), on peut dès à présent considérer l'astrologie comme « science expérimentale » existante, en voie de formation, et ne pas craindre de bâtir dans le vide en s'en occupant.

Ces lois ou règles d'interprétation, — comme on voudra les appeler, — forment donc bien des *preuves positives*, fondements qui sont indispensables pour édifier une science comme l'astrologie, — étant donné que c'est la validité de ses preuves qui a toujours été

contestée. — Je ne vois même pas ce qui pourrait passer avant ces preuves et être actuellement plus nécessaire pour aider à la reconstruction d'une astrologie scientifique. Car au risque d'embrouiller tout, on ne saurait commencer par discuter les conséquences de données sans fondements ou bien de données dont on voudrait ensuite contester la valeur. Il serait peu logique d'aborder l'étude de l'astrologie comme toutes les autres sciences ayant pour objet un ensemble de faits fondamentaux dont la réalité n'a pas à être discutée.

Pour éviter toute confusion (bien que ce soit fort difficile en pareille matière), je tiens à rappeler encore une fois à ce propos que, si le but principal de mes recherches a toujours été le problème des nativités humaines, ce n'est nullement par exclusivisme (comme plusieurs ont tenté de me le reprocher, à la suite de malentendus, par ignorance ou oubli de ce que j'ai déclaré là-dessus à maintes reprises).

J'ai toujours en effet pensé et dit que « l'astrologie », dans son sens général, devait logiquement avoir pour objet tout ce qui est influence astrale autour de nous; mais qu'avant de s'étendre sur les généralisations en partie hypothétiques de ces manifestations variées des influences astrales, il serait plus urgent de commencer par démontrer qu'elles sont réelles, — surtout si l'on veut entreprendre de les classer scientifiquement (1).

En dehors des influences générales du Soleil et de la Lunc (sur lesquelles tout le monde est d'accord et qui n'ont jamais été en jeu quand on a contesté l'astrologie), tout le reste comme « influence astrale », il faut bien l'avouer, n'a été présenté jusqu'à présent que sous forme de conjectures, et les conjectures ne sauraient servir de base au raisonnement.

Comme c'est le problème des nativités qui a (comme je l'ai déjà exposé) toujours été le centre des débats, c'est celui — en bonne logique, je pense, — auquel j'ai cru devoir m'attacher avant tout autre, dans le but de démontrer que l'astrologie (du moins ce que l'on a appelé ainsi depuis plus de 20 siècles) n'est pas une science vaine.

⁽¹⁾ Voir les articles Les faits et les lois en Astrologie et Définition et but de l'Astrologie (n°6 de novembre 1913 de la Revue de l'Influence astrale).

Au reste, on aurait beau commencer par démontrer le rôle physique de l'influence astrale en météorologie ou ailleurs, que le problème des nativités humaines n'en serait pas résolu pour cela. Et il me semble qu'entre tous les modes possibles de l'influence des astres, celui qui concerne directement l'homme (et qui est certes celui qui nous touche de plus près), ne saurait être secondaire pour nous!

Chacun est libre, c'est certain, de choisir celui des sujets d'étude qu'il préfère, et tous sont respectables. Mais, en tout cas, il me semble difficile d'éluder le problème des nativités si l'on veut parler d'astrologie, du moins pour la défendre ou la réfuter. Ce serait vouloir, sinon jouer sur les mots, du moins apporter une confusion regrettable: or, il y a eu assez de malentendus là-dessus pour qu'on se garde avec soin d'en créer de nouveaux.

Il faut bien songer, en effet, que si l'on veut nommer à proprement parler « astrologie » tout ce qui est influence des astres, — et du Soleil en particulier (par la chaleur et la lumière qu'il nous envoie), — on peut y faire rentrer à peu près tout ce que l'on veut, puisque le Soleil est manifestement le grand régulateur de la vie ici-bas dans ses manifestations les plus variées. Quelle raison aurait-on pour ne pas considérer, je suppose, la photographie comme une application de l'astrologie? (et c'en est réellement une dans le sens général du mot). De même l'optique, la peinture, l'agriculture, etc., etc., y trouveraient place aussi.

L'étude des liaisons entre les sciences et la généralisation positive s'imposent en philosophie (comme j'ai eu l'occasion de l'exposer, dans un précédent article, d'une façon suffisamment claire pour être à l'abri du reproche de contradiction là-dessus) (1); mais dans les recherches scientifiques, le refus de se limiter (au moins provisoirement) conduit, je crois, beaucoup plus à une confusion stérile qu'à une largesse de vue; car nul ne peut tout analyser à la fois.

Néanmoins, conformément à notre programme, les preuves qu'on pourra nous fournir d'une influence astrale, — de quelque ordre que celle-ci puisse être, — seront toujours les bienvenues

⁽¹⁾ La Portée de l'Astrologie scientifique (n° 1 de 1914 de la Revue de l'Influence astrale).

dans notre Revue; d'autant plus que toute influence réelle des astres s'exerçant autour de nous, peut fort bien comporter, — d'une façon plus ou moins directe, — une influence sur l'homme, et par conséquent ne pas être étrangère au but surtout psychologique de la Revue de l'Influence astrale.

En outre, si (en dehors des influences générales du Soleil que nul ne conteste) il existe des preuves quelconques indépendantes du principe des fréquences comparées, nous attendons toujours qu'on nous les expose. Car toutes les discussions du monde ne sauraient ici valoir une preuve avec indication précise de son mode de contrôle.

Ceux qui auraient le désir de se renseigner plus complètement sur la genèse de la question de l'hérédité astrale, pourront se reporter aux divers articles écrits au cours des recherches faites sur elle et dont j'ai extrait ici la partie essentielle en y ajoutant quelques points de vue nouveaux (1).

Février 1914.

PAUL FLAMBART.

⁽¹⁾ Influence astrale, 2° édit. (chap. IV). — Etude nouvelle sur l'Hérédité. — Preuves et bases de l'A. S. (chap. II). — Revue de l'Influence astrale n° 1 et 4 de 1913 et exemples divers donnés dans les autres n°).

L'Explosion du cuirassé "La Liberté"

Dans le numéro de juillet 1913 de l'Influence Astrale, nous avons étudié astrologiquement la catastrophe du Titanic, et nous avons vu que les règles de mort s'appliquaient à ce bateau dans les mêmes conditions qu'à un être vivant et même faisaient ressortir une convergence de mauvais aspects, telle qu'elle défiait toute probabilité de coincidence.

Aujourd'hui, nous allons examiner d'une manière analogue l'explosion du cuirassé la *Liberté*, dont les données nous ont été communiquées récemment et, en montrant une fois de plus que les règles astrologiques auraient permis de prévoir l'accident; nous ferons ressortir par cela même l'intérêt qu'il y aurait à ne pas lancer les navires à un moment quelconque, mais à calculer l'instant le plus favorable au point de vue astral.

Le cuirassé la « Liberté » fut lancé à Saint-Nazaire le 19 avril 1905, à 3 h. 35 du soir. Le 25 septembre 1911, le feu prenait dans les soutes vers 5 heures du matin, déterminait une série d'explosions et finalement faisait sauter le navire à 5 h. 51 du matin.

Nous allons appliquer les mêmes règles que pour le « Titanic », à savoir:

- 1° La mort résulte des mauvais aspects par direction entre les significateurs de vie et ceux de la mort;
 - 2° La mort violente provient de l'action des étoiles.

Les significateurs de vie sont: les maîtres de la 1^{re} Maison, les planètes en position dans la 1^{re}, les deux significateurs analogiques qui sont toujours pour la vie: le Soleil et la Lune.

Les significateurs de mort sont: les maîtres de la VIII^e et les planètes en position dans la VIII^e, les deux significateurs analogiques qui sont toujours pour la mort: Saturne et Mars.

Cette règle, empruntée à Morin de Villefranche et dont j'ai montré dans la Revue du Psychisme l'application faite par cet illustre astronome à propos de la mort de Richelieu peut être con-

testée (1), mais n'offre aucune indétermination dans son applicacation.

En effet, elle implique comme facteur de vie (voir le thème du lancement, Fig. 1): Mercure, 1° maître de I par la Vierge, Venus, second maître par la Balance, le Soleil et la Lune.

Comme facteur de mort: Mars, premier maître par le Bélier, Vénus second maître par le Taureau, le Soleil, Mercure, Jupiter par position en VIII, enfin Saturne comme significateur analogique.

Mercure, Vénus, le Soleil sont à la fois significateurs de vie et de mort; il importe de déterminer le sens qui prédomine. Mercure est maître de l'ascendant, mais il est lui-même en VIII et il est en sesquiquadrat exact de l'ascendant, il est donc plutôt significateur de mort. Vénus est à la fois maîtresse secondaire de I et de VIII°, mais elle est par corps en VIII°; elle tend donc à amener la mort plutôt que la vie. Enfin, le Soleil est en VIII° par corps; cette situation prime sur la signification de vie par analogie, signification subjective et très générale, donc le Soleil également doit être pris plutôt comme facteur de mort.

Ainsi dans le thème du lancement de la « Liberté » toutes les planètes ordinaires, excepté la Lune, prédisposent à la mort. C'était donc, à priori, une heure des plus fâcheuses, et le plus novice des astrologues n'eut pas manqué de prévoir une issue fatale en examinant un pareil thème. Dressons la révolution solaire et la révolution lunaire ainsi que le transit qui précèdent immédiatement la catastrophe, et examinons ce que deviennent les facteurs de mort et l'unique facteur de vie à travers ces trois thèmes (voir fig. 2, 3, 4). Nous allons constater, comme pour le « Titanic », que les dits facteurs ne vont cesser de se maléficier. Prenons-les successivement, en commençant par les facteurs de vie (?).

⁽¹⁾ Je ne l'ai pas encore trouvée en défaut. Lorsque par hasard je ne la vois pas se vérifier, j'en conclus immédiatement à une erreur de calcul ou de données, et en reprenant les éléments de base, je constate en effet, qu'après rectification, la règle s'applique exactement. Il y a d'autres règles de mort non moins justes et qui convergeraient avec celle-ci, mais il est préférable dans une vérification de les laisser de côté, sous peine de se donner trop de facilité; de plus, cette règle nécessite qu'un grand nombre de facteurs soient maléficiés, d'où une convergence d'effets, qui écartent toute idée de coïncidence et qui supplée dans une certaine mesure à l'abondance des exemples.

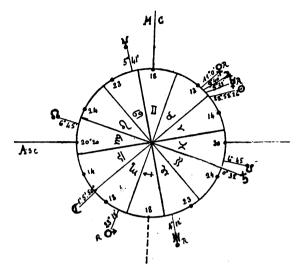


Fig. 1 — Thème du Lancement 19 Avril 1905, 3 heures 35 minutes soir, Nantes.

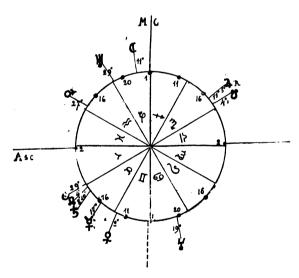


Fig. 2. — Révolution solaire 19 Avril 1911. 16 heures 30 minutes 30 secondes

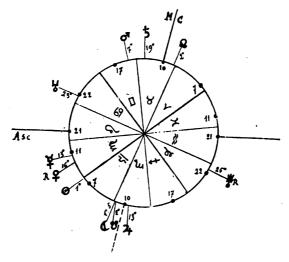


Fig. 3. — Révolution lunaire 24 Septembre 1911, 14 heures 18 minutes

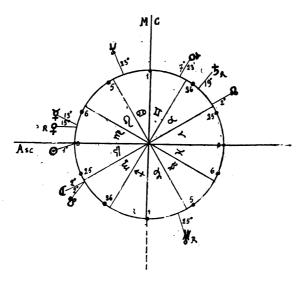


Fig. 4. — Transits de l'explosion 24 septembre 1911, 17 heures 51 minutes

Mercure, maître de Asc, se trouve malheureusement, comme nous l'avons dit, en VIII, en sesquiquadrat exact de Asc, rétrograde, et dans les feux du Soleil (fig. 1) il est seulement soutenu par le sextil de Saturne; aspect favorable qu'il détruit d'ailleurs en étant antiparallèle à Saturne. En révolution solaire (fig. 2), il continue à maléficier l'ascendant par un semi-quadrat exact, il est conjoint à Saturne et opposé à Jupiter, enfin il applique au quadrat de Mars; il n'a que le trigone de la Lune comme bon aspect. Enfin, dans les deux derniers thèmes (fig. 3 et 4), il se trouve dans le quadrat de Mars, dénotant un conflit entre les deux principaux maîtres de I et de VIII°. Il est toutefois soutenu par le sextil de Jupiter, et le trigone de Saturne.

Vénus, second maître de Asc, est en VIII, puissante comme étant en son domicile; elle est rétrograde. En révolution solaire, elle est maléficiée par le quadrat de Mars, le quinconce de la Lune et celui de Jupiter. Dans les deux thèmes de la révolution lunaire et du transit, elle arrive au quadrat de Mars à son tour et en semi-quadrat exact de la Lune. Elle est, comme Mercure, en trigone de Saturne et en sextil de Jupiter.

Le Soleil en VIII, en opposition de la Lune, se trouve en même temps en sextil et en contre-antice de Saturne, ce qui a pour effet de neutraliser le bon aspect. En révolution solaire il est en sextil de Mars, mais outre qu'il déslue de cet aspect favorable, il applique à la conjonction de Saturne avant d'atteindre le trigone de la Lune. Dans la révolution lunaire, il est en sesquiquadrat de Saturne, en chute et tend au trigone de Mars (1). Enfin, dans le transit, le Soleil crrive en conjonction exacte de l'ascendant.

La Lune en opposition du Soleil, en chute, applique au semiquadrat de Asc, mais est soutenue par le trigone de Saturne. En révolution solaire, elle est en exil, en semi-quadrat exact de Mars, mais en sextil de Jupiter. La révolution lunaire est tout à fait curieuse et évoque par analogie ce que nous avions déjà remarqué

⁽¹⁾ Pour ne pas compliquer, nous laissons de côté les règles secondaires, mais si on tenait compte de la règle traditionnelle de l'allongement des arcs en longue ascension et de leur raccourcissement en courte ascension, on verrait que les mauvais aspects se renforcent et que les bons disparaissent pour la plupart, comme pour le cas du trigone entre Mars et le Soleil.

par le « Titanic ». Dans le cas du « Titanic », nous avions vu la Lune, dernier facteur de soutien, tomber au moment de la catastrophe, dans le quadrat de Mars, non pas à un degré près, mais à une minute près. Ici, nous retrouvons une coïncidence non moins curieuse. La révolution lunaire commence non seulement le jour même de l'accident de la Liberté, mais quelques heures seulement avant l'explosion finale. Comme celle-ci résulte d'un incendie qui durait depuis quelque temps, il est bien possible que le retour de la Lune à sa position de nativité ait amené immédiatement le commencement de cet incendie. De plus, dans cette révolution, la Lune est en semi-quadrat exact de Vénus, en conjonction du nœud descendant et elle applique au quinconce de Mars et à l'opposition de Saturne.

Jupiter en VIII, en opposition de la Lune, contrarie le sextil de Saturne par l'aspect antiparallèle qu'il a avec ce dernier. En révolution solaire, il est rétrogradé, en opposition de Saturne, en opposition de Vénus et de Jupiter radical. En révolution lunaire, il est opposé à Saturne, et en opposition de Jupiter de nativité; il n'a pour lui que le sextil de Mercure (1). Il est en quinconce de Mars.

Saturne en quadrat de Mars dans le premier thème, en conjonction du Soleil et en opposition de Jupiter, en révolution lunaire, en opposition de Jupiter dans les deux derniers thèmes en VIII* du transit, présente quelques bons aspects malheureusement contrecarrés par des antiparallèle, contre antice, etc..

Mars rétrograde, 1er maître de VIII, en quadrat de Saturne, en quinconce du Soleil, en antiparallèle de Mercure, ne présente aucun bon aspect dans le thème du lancement. En révolution solaire il est en sextil du soleil, mais en quadrat de Vénus, en semi-quadrat de la Lune, en conjonction de Saturne de nativité, en quadrat de Mars de nativité, et en XII. Dans la révolution lunaire, il est en quadrat de Mercure et Vénus, et en quinconce de Jupiter.

⁽¹⁾ On pourrait nous objecter les quelques bons aspects qu'on rencontre par-ci par-là. Il faut noter que sans ces bons aspects le navire aurait été détruit de suite et n'aurait pas duré 6 ans 1/2. Nous n'avons pas fait la balance pour ne pas allonger davantage cette note, mais il est bien visible que ces bons aspects ne sont nullement comparables comme nombre et force aux mauvais aspects. (Voir, en outre, la note précédente.)

En résumé, Mars, significateur de mort par analogie et maître de la maison VIII dans les quatre thèmes, est le principal agent de mort, il maléficie successivement les différentes planètes et en dernier lieu les 3 astres qui représentent, bien faiblement d'ailleurs la vie, Mercure et Vénus par quadrat, la Lune par quinconce. Le commencement de la destruction (de 4 à 5 heures du matin) est donné par le retour de la Lune à son lieu de nativité, au 1° du Scorpion, dont Mars est le maître, et par le passage sur l'ascendant de Mercure et de Vénus, que nous avons considéré comme significateur de mort plus que de vie.

Enfin, la disparition du bateau se produit lorsque le soleil, autre facteur de mort, entre en conjonction avec l'ascendant et lorsque la Lune s'unit au nœud descendant.

Il ne nous reste plus qu'à justifier la violence de la destruction. Nous avons dit qu'elle doit résulter de l'action des étoiles violentes.

Mercure, maître de Asc, est conjoint à la corne du Bélier, α , étoile maléfique de nature Saturne et Mars. Vénus autre maître de la Première Maison, est conjointe à Meukar, α , de la Baleine, autre étoile violente, nature de Saturne. La Lune, troisième et dernier significateur de vie, est conjointe dans la révolution solaire à σ du Sagittaire, étoile à explosion; dans les 3 autres thèmes, elle est conjointe exactement à β de la carène du navire. Dans le transit, le Soleil est conjoint à d de la carène.

Enfin, et c'est à notre avis la principale cause de l'explosion, Mars, l'agent de mort, dans la révolution lunaire et le transit, est conjoint a Aldébaran, l'œil du Taureau, de nature martienne. Fomalhaut, dans son Manuel d'Astrologie, écrit, d'après les anciens et à propos de cette étoile: « En conjonction avec Mars, submersion dans un naufrage. »

Les planètes déterminent l'instant de la mort, les étoiles donment à cette mort son caractère de soudaineté et de violence.

La date de la catastrophe paraît ressortir du thème radical, en remarquant que Mars est en quadrat de Saturne à 7° près, le Soleil en conjonction de Mercure à 6° près; Mercure, en conjonction de Vénus à 6° près églement; Saturne, en conjonction avec le nœud

descendant à 6° près; la Lune, en opposition mixte de Mercure et Jupiter à 6° près. En comptant un degré pour une année, cela impliquait une mauvaise passe pour le navire entre 6 et 7 ans après le lancement; de fait, il a été détruit au bout de 6 ans, 159 jours, 14 h. 16 m. A noter qu'en comptant un cycle pour une année et un degré pour un jour, dans le thème radical, Mars arrive en conjonction de Mercure après avoir parcouru un arc de 162°, chiffre très voisin de 159.

Dans la révolution solaire, Mars, en parcourant un arc de 159°, tombe dans un quadrat mixte au Soleil et à Saturne; Vénus, augmenté de 159°, arrive en conjonction exacte de Jupiter, c'est-à-dire en opposition du Soleil et de Mars. Le Soleil, toujours avec le même arc, arrive en opposition de l'Ascendant et en quadrat de la Lune.

Ces diverses conditions permettaient de prévoir une issue fâcheuse pour la fin de septembre.

Dans la révolution lunaire, en comptant un signe pour 2 heures et calculant l'intervalle de temps écoulé entre l'heure de la révolution et celle de l'explosion, on trouve que Mars arrive au 1° du Lion, c'est-à-dire en quadrat exact de la Lune.

Nous n'insisterons pas davantage; le lecteur, qui a eu la patience de nous suivre attentivement, a pu voir que les règles astrologiques s'appliquent surabondamment pour la « Liberté », comme pour le « Titanic ». Espérons que les constructeurs de bateau s'en rendront compte un jour ou l'autre. Alors, bien des existences humaines pourront être sauvées.

E. C.
Ancien polytechnicien.

L'Astrologie a travers les Ages (suite) (1)

VI. — L'ASTROLOGIE AU MOYEN AGE ET A LA RENAISSANCE

Le Moyen Age, époque tumultueuse et féconde prend son origine dans le morcellement social qui suivit la mort de Charlemagne, et se termine à l'aurore de la Renaissance.

Ce furent les Arabes, nous l'avons vu, qui conservèrent le dépôt des sciences grecque et romaine et le propagèrent dans les nations chrétiennes. Parmi ces médecins, ces philosophes, ces mathématiciens illustres, la plupart, nous l'avons dit, furent des astrologues. Leurs œuvres, inspirées de Ptolémée, ont bien cependant leur caractère propre, spécial, dont nous retrouvons la trace dans les ouvrages volumineux des astrologues de la Renaissance.

Ce n'est point uniquement par le manuscrit et le livre que la science astrale se transmit au siècle de Léon X et aux temps modernes, mais encore par la tradition religieusement conservée dans les Sociétés secrètes dont l'existence mystérieuse se dévoile parfois à travers les violents soubresauts des siècles. De profonds arcanes ésotériques, des symboles hermétiques et astrologiques passèrent ainsi de générations en générations, mais combien aussi de sombres formules de la Magie noire! Les Arabes furent les initiateurs de cette pensée occulte, souvent bien trouble, qui germa surtout sur cette terre italique, chaude et vibrante, la patrie de l'Art et de la Beauté, mais aussi des poisons subtils.

Nos grands astrologues chrétiens ont, dans leur écrits, soigneusement distingué les deux grandes sources de la magie, l'une s'élevant vers Dieu, la magie blanche, l'autre, la magie noire, présentant sa face grimaçante et renversée, au sombre orgueil de Lucifer, l'ange déchu, le génie du mal.

Ce n'est point sans raison que l'Eglise, toute prête à lancer ses foudres, surveillait d'un œil sévère la tribu des astrologues, si exposée à tomber dans les régions maudites. Les frontières du Mal et du Bien sont si voisines!

(1) Voir les cinq premiers numéros de la Revue de 1913.

L'astrologie est la porte d'entrée de toutes les œuvres occultes. C'est elle qui nous fait pénétrer dans les profondes officines de la nature où s'élabore la vie, sous les vibrations des étoiles. C'est elle qui nous révèle les mystérieuses correspondances unissant les uns aux autres les âmes des plantes, des minéraux, des animaux, du monde hominal. C'est elle qui nous indique sous quelle conjonctions favorables doivent être cueillies les plantes, et qui nous révèle l'heure enchantée où le cœur s'ouvre à l'amour, etc., etc...

Ce qui sauvait les mathématiciens, c'est que l'astrologie fut longtemps confondue avec l'astronomie dont les rigoureux calculs servent de base à l'érection des thèmes de nativité. Et puis, quelle glorieuse phalange de savants, la science sacrée des Chaldéens, si chère au vieil Abraham, n'avait-elle point à présenter dans son Livre d'or!

Saint-Denis, l'Aréopagiste, saint Césaire, saint Malachie, Synésius, Nicéphore, Albert-le-Grand, Jean de Muller (Regiomontanus), le cardinal d'Ailly, Léopold d'Autriche, le cardinal de Cusa, Cajeton, Giovanini Ingegnan, évêque de Capo d'Istria, Bernard Mérandol, évêque de Caserte, Udalric de Fromperg, autre évêque, Savonarole. Kircher, Guillaume Postel, Marcile Ficin, Luc Gauric, Cardan, Agrippa, Tycho Brahé, Képler, Morin de Villefranche, etc...; et parmi les papes: Léon III, Sylvestre II, Honorius III, Urbain V.

Cette liste, que nous n'avons formée que des noms les plus connus, plaide avec éloquence pour l'orthodoxie de la science astrale et pour son caractère grave et profond. Des personnalités aussi illustres auraient-elles gaspillé leurs heures d'existence, si précieuses, pour des études frivoles et chimériques?

Au regard d'une critique non sectaire mais impartiale et sérieuse, ce tableau, avant toute démonstration chimérique, est une présomption favorable à l'astrologie.

Après ces considérations générales, passons en revue les principaux astrologues du Moyen Age et de la Renaissance, et résumons leurs œuvres.

Lorsque les siècles de Barbarie qui précèdent et suivent l'invasion des Normands, eurent fait place à des temps plus heureux; lorsque les lettres et les arts refleurirent, la pensée astrologique se révéla dans maints poèmes encyclopédiques, notamment dans le Roman de la Rose et dans une œuvre didactique du XIII, de Gauthier de Metz: L'Image du Monde. Un chapitre de ce poème traite de la vertu du ciel et des astres.

A la cour, les monarques, à l'exemple des empereurs romains, entretiennent des astrologues dont ils paraissent écouter avec ferveur les avis. Quelles étaient leurs doctrines?

Nous l'ignorons. Leurs noms, en général, ont survécu dans les Annales ou Chroniques, mêlés à ces interminables et la plupart du temps grostesques anecdotes que le siècle de Voltaire a fidèlement recueillies pour l'amusement des désœuvrés.

Alphonse de Castille, un fervent adepte de l'astrologie, vécut entouré d'astrologues.

Charles V, monarque méditatif et lettré, cui passait ses jours renfermé dans son ample *librairie* du Louvre, pendant que ses capitaines lui gagnaient des batailles, aimait lui aussi à scruter les secrets du ciel étoilé. Il fit venir d'Italie le père de Christine de Pisan.

L'abbé Lebœuf, dans ses éruditives Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique de Paris, rapporte que ce roi fit bâtir rue du Fossé-Saint-Jacques, en 1370, une maison dite de Saint-Gervais, du nom d'un docteur attaché à son service en qualité d'astrologue. Maître Gervais avait pour mission d'enseigner l'astrologie dans ses rapports avec la médecine. Le pape Urbain V confirma ce collège par une bulle.

L'astrologie et la médecine étaient étroitement unies au Moyen Age et pendant le xvi° siècle. Un très grand nombre de médecins professaient avec ardeur l'astrologie. Nostradamus, dont nous étudierons dans le prochain numéro l'œuvre étonnante, soutint, devant des savants distingués, à Toulouse, à Bordeaux, que pour guérir, il fallait non seulement posséder la science médicale, mais encore les éléments des mathématiques et de l'astrologie. De telles idées firent scandale et l'auteur, traité de fou, en butte à la haine de ses ignorants confrères, fut poursuivi par des libelles les plus diffamatoires, unique élément de la critique moderne.

Aussi, Nostradamus est-il encore de nos jours considéré, ainsi qu'Agrippa, Paracelse, Cardan, comme un charlatan et un dément. Cependant, si la graphologie, par l'étude morphologique et pathologique surtout, de l'écriture, fournit au médecin de fort utiles renseignements sur l'état physique, intellectuel et moral de ses clients, l'astrologie, bien comprise, scientifiquement étudiée, révélerait au même praticien des particularités non moins précieuses sur l'être intime, dissimulé sous une personnalité factice, avec son tempérament réel, ses prédispositions, son devenir. Les énormes in-folio, où les vieux astrologues, mathématiciens et médecins à la fois, ont développé leur vaste érudition, renferment de très nombreux thèmes de nativité dressés par eux, avec soin, et consacrés aux monstruosités physiques, aux cas tératologiques et à différentes affections qu'ils avaient observés. Les fous, les criminels ne sont pas oubliés dans cette bonne série d'horoscopes que l'auteur de ces Etudes historiques a soigneusement recueillis pour les livrer à la publicité.

Que devint cette Ecole d'astrologie de Saint-Gervais? L'abbé Lebœuf ne le dit point. L'histoire reste muette. Elle eut sans doute une courte durée, comme toutes les idées trop hardies, fleurs précoces et qui ne peuvent donner des fruits avant le temps marqué pour leur maturité.

Charles VI, Charles VII, Louis XI, eurent aussi leurs astrologues comme le sage Charles V.

Louis XI, surtout, fort lettré lui aussi et amoureux de joyeux devis, — on lui doit les Cent Nouvelles nouvelles — mais combien soupçonneux, malin et cruel, aimait à consulter les astrologues, surtout Angelo Cattoi, qui vivait à sa cour.

Mais, c'est surtout à la cour des Valois, de Catherine de Médicis, que les astrologues jouèrent un rôle important et lucratif.

Balzac, cet étonnant génie, avait curieusement étudié les sciences occultes. Il leur a consacré maints romans profonds, puisés par cet initié dans la tradition ésotérique. L'immortel auteur de la Comédie humaine, appartenait, en effet, à l'ordre martiniste créé par saint Martin, le Philosophe inconnu, le disciple de Martinez Pasqually.

Le martinisme est le stage introductif de la Rose-Croix.

La page suivante, empruntée à l'un des romans de Balzac, nous introduit à la cour de Catherine de Médicis, en pleine assem-

blée d'astrologues, que Laurent Ruggieri, grand-maître des Rose-Croix, dominait de sa hautaine autorité.

« Il existait un homme à qui Catherine tenait plus qu'à ses enfants: cet homme, c'était Cosme Ruggieri; elle le logeait à son hôtel de Soissons; elle avait fait de lui son conseiller suprême... Un des plus savants hommes du siècle fut certes le médecin de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, père de Catherine. Ce médecin fut appelé Ruggiero-le-Vieux (Vecchio Ruggier et Roger l'Ancien chez les auteurs français qui se sont occupés d'alchimie), pour le distinguer de ses deux fils, Laurent Ruggiero, nommé le Grand par les auteurs cabalistiques et de Cosme Ruggiero, l'astrologue de Catherine. Ruggiero-le-Vieux dressa, de concert avec le fameux mathématicien Bazile, le thème de nativité de Catherine, en sa qualité de mathématicien, d'astrologue et médecin de la maison de Médicis, trois qualités qui se confondent souvent. A cette époque, les sciences occultes se cultivaient avec une ardeur qui peut surprendre les esprits incrédules de notre siècle si souverainement analyste; peut-être verront-ils poindre dans ce croquis historique le germe des sciences positives épanouies au dix-neuvième siècle, mais sous la poétique grandeur qu'y portaient les audacieux chercheurs du seizième siècle, lesquels, au lieu de faire de l'industrie, agrandissaient l'Art et fertilisaient la Pensée. L'universelle protection accordée à ces sciences par les souverains de ce temps était d'ailleurs justifiée par les admirables créations des inventeurs qui partaient à la recherche du Grand Œuvre pour arriver à des résultats étonnants. Aussi, jamais les souverains ne furent-ils plus avides de ces mystères. Les Fugger, en qui les banquiers reconnaîtront leurs maîtres, étaient, certes, des calculateurs difficiles à surprendre. Eh! bien, ces hommes si positifs commanditèrent les fourneaux de Paracelse. Au commencement du seizième siècle, Ruggieri-le-Vieux fut le chef de cette Université secrète, d'où sortirent les Cardan, les Nostradamus et les Agrippa, qui tour à tour furent les médecins des Valois, enfin tous les astronomes, les alchimistes, qui entourèrent à cette époque les princes de la chrétienté, et qui furent plus particulièrement accueillis et protégés en France par Catherine de Médicis. Dans le thème de nativité que dressèrent Bazile et Ruggieri-le-Vieux, les principaux événements de la Vie de Catherine furent prédits avec une exactitude désespérante pour ceux qui nient les sciences occultes. Cet horoscope annonçait les malheurs qui, pendant le siège de Florence, signalèrent le commencement de sa vie, son mariage avec un fils de France, l'avenement inespéré de ce fils au trône, la naissance de ses enfants et leur nombre. Trois de ces fils devaient être rois, chacun à leur tour, deux filles devaient être reines, et tous devaient mourir sans postérité. Ce thème se réalisa si bien, que beaucoup d'historiens l'ont cru fait après coup.

Chacun sait que Nostradamus produisit au château de Chaumont, où Catherine alla lors de la conspiration de La Renaudie, une femme qui possédait le don de lire dans l'avenir. Or, sous le règne de François II, quand la reine voyait ses quatre fils en bas âge et bien portants, avant le mariage d'Elisabeth de Valois avec Philippe II, roi d'Espagne, avant celui de Marguerite de Valois avec Henri de Bourbon, roi de Navarre, Nostradamus et son amie, confirmèrent les circonstances

du fameux thème. Cette personne appartenant à la grande école des infatigables chercheurs du grand Œuvre, mais dont la vie secrète a échappé à l'histoire, affirma que le dernier enfant couronné mourrait assassiné, que Henri de Bourbon serait roi de France et règnerait vingt-deux ans... Catherine de Médicis fut curieuse de connaître quel serait le genre de mort qui lui était réservé; il lui fut dit de se défier de Saint-Germain. Dès ce jour, elle n'y mit jamais le pied. Elle se fit construire l'Hôtel de Soissons et fit élever pour son mathématicien, son astrologue, Cosme Ruggieri, la colonne adossée à la Halle au Blé, seul débris qui reste de l'Hôtel de Soissons. Quand elle tomba malade, quelques jours après l'assassinat du duc de Guise, aux Etats de Blois, elle demanda le nom du prélat qui vint l'assister: on lui dit qu'il se nommait Saint-Germain. Je suis morte! s'écria-t-elle. Elle mourut le lendemain, ayant d'ailleurs accompli le nombre d'années que lui accordaient tous les horoscopes.

Beaucoup d'autres circonstances corroborèrent la foi de Catherine dans les sciences occultes. La veille du tournoi, où Henri II fut blessé à mort (1559), Catherine vit le coup fatal en songe. Son conseil d'astrologie judiciaire, composé de Nostradamus et des deux Ruggieri, lui avait prédit la mort du roi. L'histoire a enregistré les instances que fit Catherine pour engager Henri II à ne pas descendre en lice. Le pronostic et le songe engendrés par le pronostic se réalisèrent. Les mémoires du temps rapportent un autre fait non moins étrange. Le courrier qui annonçait la victoire de Moncontour arriva la nuit, après être venu si rapidement qu'il avait crevé trois chevaux. On éveilla la reine-mère, qui dit: Je le savais. En effet, la veille, dit Brantôme, elle avait raconté le triomphe de son fils et quelques circonstances de la bataille. L'astrologue de la maison de Bourbon déclara que le fils d'Antoine de Bourbon serait roi de France. Cette prédiction, rapportée par Sully, fut accomplie dans les termes mêmes de l'horoscope... Si la plupart des têtes fortes de ce temps croyaient à la vaste science, appelé le Magisme par les maîtres de l'astrologie judiciaire et sorcellerie par le public, ils y étaient autorisés par le succès des horoscopes... »

Cette page de Balzac condense avec précision les lumières projetées par les Annales et les Mémoires du temps sur ces curieuses figures de magisters, de mathématiciens, d'alchimistes, d'astrologues, de nécromanciens qui gravitaient autour de Catherine de Médicis. Comme Ruggieri, l'astrologue, lui surtout, plus souple, plus habile que son frère aîné, Laurent l'alchimiste, philosophe nettement matérialiste, eut toutes les faveurs. Bien renté, il possédait la riche abbaye de Saint-Mahé, en Basse-Bretagne.

Mais de combien de complaisances ne paya-t-il point les sourires de la reine-mère? Il glissa dans le crime et dans les conspirations, celle de la Mole et de Coconas, surtout. La mort de Charles IX sauva sa tête. Philtres et poisons, miroirs magiques, évocations par des devinesses de tous genres encadraient d'une façon étrange et satanique les thèmes de nativité de nos astrologues.

Les horoscopes de Catherine de Médicis, de Henri II et de leurs enfants dressés par Luc Gauric, Cardan, Junctin sont très curieux. Nous les publierons dans un prochain numéro. Ils permettent de mieux connaître et de mieux juger cette famille si intelligente et si dissolue, dont les traits de ressemblance héréditaire sont si frappants.

Les Ruggieri, on le voit, ne furent pas les seuls astrologues de Catherine de Médicis, Cardan, Oger Ferrier, Luc Gauric, Junctin, vinrent aussi dans cette cour brillante.

Avant eux, de savants mathématiciens astrologues, Oronce Finée, Jean Muller (dit Regiomontano), qui publia les Tables de direction sous le nom de Monteregio, le cardinal d'Ailly, Pierre Turrel, savants de premier ordre, consacrèrent à l'astrologie de curieux ouvrages qui contiennent des prophéties, non point vagues et sybilliques, mais fort nettes et déterminant avec date précise, exprimée en chiffres, celle de la Révolution française, notamment.

Nous présenterons plus loin un tableau d'ensemble de ces oracles souvent imprimés dans des almanachs. Nous les grouperons autour des Centuries de Nostradamus, dont l'origine astrologique ne peut faire aucun doute.

Parmi ces astrologues, l'un des plus graves et des plus écoutés par la reine Catherine, fut Oger Ferrier, médecin, natif de Toulouse. Il dédia à la reine-mère un petit manuel d'astrologie qui pourrait être lu avec profit par des astrologues modernes. Il a pour titre: Jugemens astronomiques sur les nativités. Il fut imprimé en 1550, à Lyon, par Jean de Tournes.

Dans un écusson, entouré par deux serpents, figure cette devise: Quod tobi fieri non vis, alteri non feceris. Charles Nodier en possédait une édition fort belle et précieuse; il examinait souvent avec joie ce bréviaire peut-être manié par la reine Catherine. Ce manuel se compose de trois livres. Le premier est relatif entre autre chose, à l'érection du thème, suivant la méthode scientifique. Le second traite de la signification des planètes, et le troisième des

directions suivant le procédé mathématique de Monteregio, qui ne diffère guère de celui de Ptolémée, condensé de nos jours par Paul Flambart avec sa netteté habituelle.

« Pour dresser la figure céleste, écrit Oger Ferrier, il faut en premier lieu noter l'an, le jour et l'heure avec la plus prochaine minute du temps. Ce nombre d'heures et minutes, il faut accommoder à la manière de nombrer des astrologues qui, en leurs tables, content toujours les heures après midy, tant de jour que de nuict, et ne disent jamais une heure, deux heures, trois heures après minuict: ains nombre est treize heures, quatorze heures, quinze heures après midy. Cecy fait, cherchez dans les Ephémérides à la table de l'année de vostre nativité, au droit du moys et jour proposé, le degré du signe auquel est alors le Soleil. Entrez après en la table des maisons, qui sert à la latitude de vostre région et cherchez là ledit degré du Soleil, sous la ligne de la dixième maison. Ayant rencontré audit lieu ledit degré du Soleil, vous trouverez directement à main gauche de ladite table, un nombre d'heures et minutes, lequel escrirez à part. A ce nombre, il faut ajouter les heures et les minutes que vous ont été baillées à la nativité. Et que par addition résultera, il faut chercher dedans ladite table des maisons: et où vous trouverez ledit nombre d'heures et minutes provenantes de ladite addition, vous prendrez à droite ligne les poincts et commencements des six maisons que vous trouverez marqués, etc., etc... »

Suivent des détails précis et minutieux sur l'orientement du Zodiaque, le placement des planètes, etc... Ce sont les procédés scientifiques suivis de nos jours.

La question de l'heure de nativité est capitale pour l'érection d'un thème. Les anciens procédaient à cette recherche avec un soin que nous ne connaissons plus.

Aujourd'hui, l'incertitude de dates est manifeste dans un trop grand nombre de cas, et il ne s'agit point seulement d'erreurs de quelques minutes, mais d'erreurs de jours et d'années.

Parmi les ministres qui composaient le dernier ministère Barthou, les indications données par les manuels ou dictionnaires sont fausses pour les trois quarts des membres quant à la journée, l'année, l'heure ou le lieu de naissance. Les actes de l'état civil en font foi. Et ces actes eux-mêmes, toutes les personnes habituées à consulter ces registres, et qui se rendent compte de quelle façon se font ces déclarations, savent combien ces dates sont incertaines. Les erreurs que j'ai pu constater dans les dates de nativité de conventionnels de Bordeaux, Boyer-Foufrède, Ducos, Grongeneuve, portent sur plusieurs années, d'après l'état civil.

Les anciens astrologues avaient des procédés de vérifications de l'heure de nativité. Oger Ferrier préconise la méthode d'Hermès, enseignant que « l'ascendant d'une nativité ha esté le lieu de la Lune au temps de la conception et que l'ascendant est le lieu de la Lune à l'heure de la nativité ». Ce sont là des procédés chimériques. J'en dirai autant des Parties de nativité concernant les douze maisons: partie de vie, partie de l'âme, partie de l'entendement pour la première maison, etc...; partie du mariage, pour la septième, qui se calculait « par l'ascendant depuis le Soleil jusqu'à Vénus ».

L'aspect de Vénus au Soleil, est en effet une amorce maritale; mais, dans ce cas, la « partie de mariage » est un moyen surérogatoire.

Sylvain Trébucq.

Ancien professeur de l'Université.

(A suivre.)

Étude sur la Criminalité : Nativités des Satyres

L'étude qui suit est basée sur un recueil de dix thèmes concernant les criminels d'ordre sadique qu'il nous a été possible jusqu'ici de nous procurer, comme données présentant certaine garantie.

Les données de nativité ont toutes été extraites directement des actes de naissance (1).

Les observations les plus caractéristiques portent ici sur la note sensuelle (prédominance de Vénus) et sur les dissonances dans les significateurs du caractère ou de la destinée. En outre, l'esprit à la fois audacieux et dissimulé est, pour tous ces criminels, d'une vraisemblance significative d'après leurs notes astrologiques.

Comme je l'ai mentionné déjà (Notions élémentaires d'A. S.), la sensualité est avant tout indiquée par l'importance de Vénus (due à son intensité ou à ses aspects). Et la note passionnelle, dans ce sens, résulte presque toujours des aspects de Mars et d'Uranus reçus par Vénus.

Ces remarques sont avant tout d'ordre expérimental, et, si elles concordent en partie avec le symbolisme ancien, cela peut laisser supposer que tout n'était pas arbitraire en celui-ci, et que l'histoire en a probablement perdu l'explication originelle.

En vue de faciliter les observations portant sur la planète Vénus, le signe de celle-ci a été renforcé dans les figures, mais les thèmes qui suivent sont avant tout des documents d'étude que le lecteur pourra, je crois, analyser avec fruit à des points de vue divers.

(1) Nous tenons à adresser ici nos remerciements à MM. E. C. et le docteur H. Grorichard, nos collaborateurs, qui nous ont communiqué les renseignements de plusieurs d'entre eux.

1° EXEMPLE: Lanic (dit le sature de Pluvigner)

Cosme, Marie Lanic était né à Crédin (Morbihan), le 28 septembre 1892, à 1 h. du matin. Il fut condamné le 5 décembre 1913 par la Cour d'assises du Morbihan, aux travaux forcés à perpétuité, pour 4 viols commis sur de petites bergères.

Sensualité. — Ce qui frappe avant tout dans son ciel de nativité (fig. 1), c'est Vénus angulaire en Maison I, dans l'Ascendant. Vénus ayant en outre un aspect de trigone presque exact avec la Lune, on peut en conclure une prédisposition sensuelle dominant toutes les facultés. D'autre part, Mars et Uranus angulaires, avec

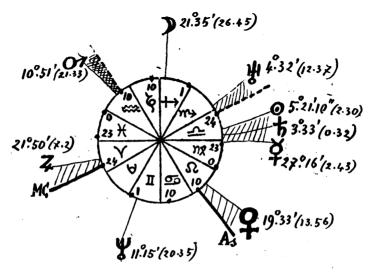


Fig. 1. - Lanic

aspects sur Vénus, apportent une note de passion sexuelle intense, dont l'activité expansive semble accrue par le trigone de Jupiter angulaire. En somme, quatre planètes angulaires caractérisent le sujet, et Vénus en est le pivot à la fois par sa position dans l'Ascendant et par sa multiplicité d'aspects avec les autres planètes.

Caractère général. — Parmi les significateurs de caractère, la Lune seule est franchement harmonique (avec trigones de Jupiter et Vénus), malgré sa quadrature de Mercure; Uranus et Mercure sont dissonants. L'As est mixte mais plutôt maléficié par l'opposition

exacte de Mars (à moins de 1 degré), ainsi que par la quadrature d'Uranus. La conjonction à 9 ou 10 degrés près de Vénus ne paraît pas compenser.

Mercure et la Lune sont d'une intensité faible et montrent une intellectualité plutôt bornée et peu capable de réagir conre la note passionnelle.

Toutefois, avec une Lune si harmonique, le côté sentimental ne semblait pas dénué de ressources. Saturne, en trigone de Mars et en conjonction de Mercure, donne en outre une certaine possession de soi-même.

Destinée. — Jupiter, au milieu du Ciel, surprend un peu surtout avec les harmonies combinées de Vénus et de la Lune formant triangle équilatéral de trigones. L'As, on l'a vu, est mixte comme harmonie; le Soleil est mauvais.

En somme, la destinée ne semblait nullement brisée d'avance. Avec un MC aussi brillant même, on pouvait s'attendre à une destinée différente; mais les fâcultés intellectuelles assez bornées, n'étaient pas en rapport avec le reste; d'autre part, le moment précis de la naissance paraît correspondre à une maximum de dissonance que nous allons analyser.

Discussion sur le choix fait par la nature pour le moment de la naissance (loi des maximums). — Il est, en effet, une considération que je n'ai vue encore mentionnée nulle part et sur laquelle j'ai insisté depuis longtemps, car elle me paraît donner en beaucoup de cas l'explication naturelle de certaines notes qui déconcertent au premier abord (comme celle de Jupiter au milieu du Ciel dans le cas présent).

L'observation dont je veux parler consiste à étudier le thème de nativité un peu avant et un peu après le moment de naissance en recherchant ainsi, d'après la rotation du Zodiaque sur le milieu du Ciel et l'horizon, les variations d'intensité des planètes par leurs positions successives, et les aspects perpétuellement changeants qu'elles prennent vis-à-vis du MC, de l'As et de la Lune (celle-ci varie environ de 12 à 15 degrés par jour). On détermine ainsi le genre de maximum que peut représenter tel ou tel élément significateur du caractère ou de la destinée, pour un instant donné. Le plus souvent, pour quelqu'un d'exercé, un simple coup d'œil suffit pour ap-

précier la chose (c'est encore là un des avantages de la figure à roue zodiacale que nous avons admise). En somme il s'agit, dans le problème actuel, de voir ce que la nature a semblé vouloir faire pour le choix du moment de la naissance, — étant donné (ce qui est extrêmement probable) que la nature tend à faire naître l'enfant sous une ambiance astrale conforme à ses prédispositions originelles (loi d'hérédité astrale).

Il suffit de comparer le Zodiaque de la nativité avec celui des moments voisins de la naissance ou de divers autres de la journée (ou même des journées voisines).

Dans le cas présent, on voit d'abord que si l'on se donne la journée du 28 septembre 1892 comme journée de la naissance, le maximum de la note vénusienne ne peut être que celui qui correspond à Vénus dans l'Ascendant (c'est-à-dire entre 1 h. et 3 h. du matin). En effet, quatre moments de la journée (où Vénus est angulaire) peuvent être repérés d'avance comme instants de maximum de sensualité (1). En outre, celui des quatre où la Lune a l'aspect le plus important avec Vénus est précisément celui comprisentre 1 h. et 3 h. du matin. Le trigone de Vénus et de la Lune, presque exact vers minuit, diminuait pour s'effacer vers 6 h. du soir, On voit donc que la première position angulaire de Vénus dans la journée était celle des quatre où l'aspect de la Lune renforçait le plus la prédisposition sensuelle; car l'importance d'une planète dépend beaucoup de ses liaisons avec la Lune, Mercure et l'Ascendant.

On peut donc déjà dire que Lanic est né au moment de la journée (d'une durée de deux heures environ) correspondant au maximum d'importance de Vénus: ce maximum de note vénusienne semblait devoir être plus net avec la position exacte de l'Ascendant sur Vénus (vers 2 heures du matin, quoique Vénus présentât une position angulaire, de 1 heure à 3 heures; mais il faut remarquer que l'aspect de la Lune perdait sans cesse de sa valeur. En outre, la nature parait avoir choisi le moment de nativité où Mars se trouve exactement dans l'horizon (à

⁽¹⁾ On a vu que l'expérience conduit à attribuer à une planète son maximum d'intensité dans les angles de la figure (conjonctions du méridien ou de l'horizon). (Voir *Notions élémentaires d'A. S.*)

moins de 1 degré près), avec Uranus angulaire en même temps, ce qui donnait à l'horizon et au Méridien la plus grande dissonance possible (entre 1 h. et 3 h.) au sujet de la destinée, — la note vénusienne qui précède étant maintenue au préalable. Jupiter au milieu du Ciel s'en suivait dans les circonstances planétaires actuelles; mais, comme on le voit, il pouvait fort bien s'y trouver pour des causes justement opposées au caractère bénésique qu'une étude superficielle lui eut attribué.

Je sais que dans le cas présent on pourrait m'objecter que les positions angulaires de Jupiter et de Vénus pourraient aussi bien conduire à voir là un maximum d'harmonie pour le MC, et que ces deux maximums opposés et concomitants doivent laisser perplexe sur le sens du choix fait par la nature... La question est assez délicate à trancher, j'en conviens, mais les remarques précédentes n'en subsistent pas moins; et, comme on le verra, le cas de deux maximums opposés, pour le même instant choisi, semble plutôt l'exception; cette ambiguité ne se rencontre pas dans les exemples qui suivent.

En résumé, ce que la nature a paru vouloir faire ici, c'est de choisir avant tout un maximum de sensualité passionnelle, mais conditionné à un maximum de dissonance de destinée (du côté de As du moins). Cette double considération eut suffi à déterminer exactement d'avance l'heure de naissance du criminel (expérience que j'avais réussie jadis dans le cas de Vacher dont on parlera plus loin).

Si, comme il est probable (d'après la loi d'hérédité astrale), la nature tend à choisir un ciel conforme aux prédispositions héréditaires du nouveau-né, on entrevoit par la quelles devaient être les prédispositions originelles du satyre Lanic.

Le genre de discussion qui précède montre combien il est important d'étudier la marche des astres avant et après la naissance en tenant compte des variations qui s'en suivent pour l'interprétation... Cela prouve aussi, qu'entre deux thèmes de nativité, le plus brillant en apparence n'est pas toujours le meilleur en réalité.

Cette remarque m'a toujours paru capitale dans l'interprétation des thèmes et m'a souvent donné la clef de problèmes soi-disant mystificateurs et d'exemples en apparence déconcertants. C'est cette loi des maximums qui m'avait également conduit dans l'étude faite sur les esprits supérieurs, à conclure que les nativités des génies correspondaient toujours à un instant où l'équilibre harmonique des facultés passait par un maximum. Cette remarque m'a même permis dans un assez grand nombre de cas de résoudre le problème vérificateur de l'heure trouvée (expérience analogue à celle faite sur Vacher). Le plus souvent, l'harmonie des aspects planétaires sur le MC et l'As donne ici la clef du problème en question.

Dans le cas de Lanic, il n'y a donc pas trop lieu de s'étonner des notes d'harmonie puissantes et en quelque sorte inévitables qu'il présente, dans le choix qu'a paru vouloir faire la nature pour donner le jour à un individu d'un intelligence bornée et avant tout d'une grande sensualité, jointe à une destinée présentant des dangers.

Toutefois, les bonnes influences « inévitables » du ciel de naissance, accompagnant les notes fondamentales de prédisposition atavique, devaient pouvoir modifier plus ou moins celles-ci très probablement. Le criminel Lanic, sous ce rapport, paraissait être soumis à des emportements beaucoup plus passionnels que vicieux. Son intelligence moyenne et son éducation sans doute assez rudimentaire n'étaient pas faites pour canaliser vers le bien la source d'énergie sexuelle dont il était doué.

Il est intéressant de constater également chez les criminels les dissonances planétaires qu'on rencontre toujours plus ou moins nettes à l'époque de leur crime et de leur condamnation: pour Lanic, nous trouvons, au 5 décembre 1913 (condamnation), la planète Saturne à 14° des Gémeaux (c'est-à-dire en opposition de la Lune de nativité où elle est restée stationnaire une partie de l'année; puis, Mars à 24° du Cancer, en quadrature exacte du Milieu du Ciel.

II EXEMPLE: VACHER (dit le tueur de bergers).

Joseph Vacher était né à Beaufort (Isère), le 16 novembre 1869, — 1 h. matin. Il fut condamné à mort en octobre 1898 et décapité en décembre de la même année.

Ce thème a été déjà étudié en détail, en 1902, dans le recueil

d'exemples que j'avais donné à la suite de Langage astral. Je ne veux ici que résumer l'analyse de cet exemple pour lui donner place dans l'étude spéciale que j'ai faite ici sur la criminalité des satyres.

Comme je le montrais en 1902, la meilleure analyse qu'on puisse faire du thème de Vacher est l'exposé même des considérations astrologiques qui m'avaient permis, à elles seules, de trouver l'heure exacte de la naissance avant d'avoir aucun renseignement sur elle.

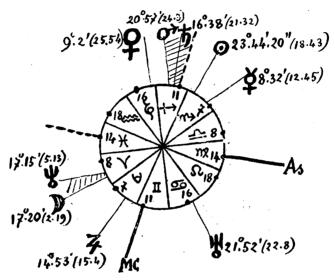


Fig. 2. - Vacher

J'étais parti de deux notes fondamentales (précisément les mêmes que celles de Lanic) à attribuer à Vacher: 1° une sensualité mauvaise aussi dominante que possible; 2° une destinée aussi maléficiée que pouvait le comporter la journée de naissance.

Cette double considération conduisait rigoureusement à choisir le moment de 1 h. du matin à quelques minutes près, — heure que j'ai trouvée ensuite enregistrée sur l'acte de naissance.

Caractère général. — Comme chez Lanic, on trouve une sensualité dominante et mise au service d'une intelligence peu ouverte, avec destinée comportant un essor difficile. Le caractère était entreprenant et dissimulé sans être dénué de ressources au point de vue du sentiment (de même que chez Lanic). Le tempérament semble néanmoins beaucoup plus vicieux et plus dissimulé que chez le précédent. La malechance était bien plus probable aussi.

Destinée. — Chez Vacher, la convergence des notes mauvaises d'influences astrales est très frappante pendant les années 1897 et 1898, qui furent les années les plus mouvementées du criminel. Il fut arrêté en 1898 et exécuté quelques mois après (décembre 1898). Comme révolution solaire de 1897 (15 novembre, 7 h. 35 soir) régissant l'année principale de ses crimes, il y avait à signaler la présence de toutes les planètes maléfiques en conjonction à la fois dans le Soleil natal.

Au moment de sa condamnation, nous avons relevé aussi le transit de Saturne sur le méridien (à la même place dangereuse qu'en nativité), puis une direction typique, marquant cette date satale: le Soleil dirigé à la conjonction de Mars indique l'âge de 29 ans.

A propos de la nativité de Vacher, il y a lieu de signaler un autre criminel, quoique d'un ordre différent, qui naquit le même jour, à Chambéry, à 11 h. du matin: c'est Ladermann, le complice de la Giriat, qui se suicida. Comme chez Vacher, la note vénusienne était ici très importante (Vénus dans l'As); mais, par contre, la destinée ne semblait pas brisée d'avance, et l'intellectualité était plutôt ouverte.

IIIº EXEMPLE: PIÉRI (le tueur de femmes).

Jean-Pierre Piéri était né à Nantes, le 11 mai 1874, — 1 h. matin, — à la même heure que les deux précédents (ce qui n'est sans doute qu'une simple coïncidence fortuite, signifiant que le Soleil est en Maison III, note qui ne saurait, je crois, caractériser la présente catégorie d'individus).

Piéri fut arrêté en janvier 1912.

Ce qui frappe avant tout dans ce thème, comme dans les deux précédents, c'est le double maximum de la sensualité et de la malechance de destinée, sans ambiguité aucune: Saturne et Uranus angulaires sont en opposition dans l'horizon, et la conjonction de Mars et de Vénus, angulaires dans le méridien, offre une double quadrature sur la Lune en Maison I. Le Soleil et Mercure sont rendus aussi dissonants que possible par la quadrature de Saturne dominant tout dans l'ascendant. En somme, tous les significateurs, sans exception, présentent le maximum de désharmonie de la journée, et Vénus (pour le même motif exactement que chez Lanic et chez Vacher) ne donnait un maximum d'importance que vers 1 h. du

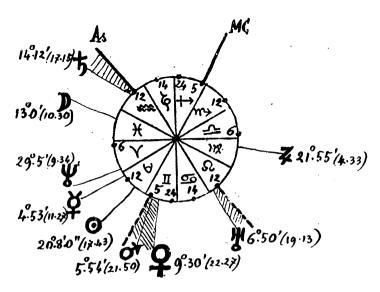


Fig. 3. — Piéri

matin: c'était, en effet, le moment d'une de ses quatre positions angulaires de la journée, et d'autre part la seule de celles-ci qui avait un aspect avec la Lune.

Parmi tous les types de criminels observés, je n'en connais pas de plus accentués comme sensualité et dissonance de toutes les facultés (de caractère ou de destinée). L'intellectualité était en même temps assez bornée et, comme les précédents, le caractère général indiquait l'esprit entreprenant et dissimulé.

Le moment de son arrestation correspond à la fois aux transits de Saturne et de Mars sur le Soleil natal avec quadrature sur l'Ascendant.

IV EXEMPLE: CARON (le satyre de Versailles)

Jean-Baptiste-Louis-Joseph Caron était né à Calonne-sur-la-Lys (Pasde-Calais), le 24 mars 1884 — 9 h. 30 m. soir.

Il viola et assassina, le 22 octobre 1911, une jeune fille de 16 ans, à Versailles. Il est toujours en observation à la maison de justice de Versailles (en 1914): c'est un simulateur ou un aliéné.

Comme dans les cas précédents, le thème correspond à un maximum de note vénusienne: Vénus angulaire est à l'opposé de

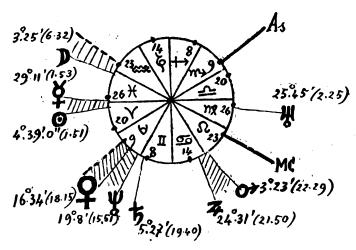


Fig. 4. - Caron

l'As et dans le signe du Taureau; mais sans aspects planétaires bien importants, — ce qui semblait une raison majeure pour la trouver angulaire, afin que son intensité de position put compenser son défaut d'aspect. — Le Soleil, Mercure et Uranus sont harmoniques, quelle que soit l'heure de la journée. La Lune, l'As et le MC sont dissonnants pour le moment de naissance.

En résumé, sauf Vénus angulaire qui domine tout, on serait peu porté à voir, dans les éléments qui précèdent, ceux d'un ciel de nativité de criminel. On peut y voir simplement un caractère d'une intelligence moyenne, mais, comme les autres satyres, assez audacieux et réfléchi. Cependant, en comparant entre eux les quatre moments de la journée correspondant à Vénus angulaire, on s'aperçoit que celui de la naissance est le seul qui rendait à la fois dissonante la Lune, As et MC (le Soleil restant malgré tout harmonique quelle que soit l'heure). Il résulte de là que la nature avait choisi encore ici un double maximum de sensualité et de malechance pour le moment de la nativité dans la journée.

Le crime fut commis le 22 octobre 1911, pendant le transit de Saturne, à 18° du Taureau (sur l'horizon et Vénus du thème) et le transit de Mars, à 10° des Gémeaux (en quadrature de la Lune natale).

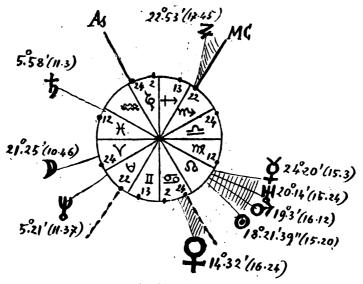


Fig. 5. — Renaud

V. EXEMPLE: Marie Renaud (l'ogresse).

Marie Renaud était née à Saint-Amand, le 10 août 1876, — 6 h. soir.

Vénus est encore ici angulaire en opposition de l'Ascendant et en quadrature de la Lune. En outre, parmi les quatre moments de la journée correspondant à la position angulaire et dominante de Vénus (restant pendant toute la journée en quadrature de la Lune), la nature a choisi celui où la Lune était le plus dissonante (par aspect de parallèle avec Saturne), malgré l'harmonie de Jupiter au MC (comme chez Lanic), qui en résulte, — harmonie atténuée par une

violente quadrature de Mars. — On peut conclure ici que le moment de nativité correspond au double maximum de la note vénusienne et de la désharmonie du caractère, sinon de la destinée (qui 'est ambigue).

Le caractère montre une intellectualité étoffée, de beaucoup d'audace virile, et de réflexion aussi.

VIe EXEMPLE: Jeanne Weber (l'étouffeuse d'enfants)

Jeanne Weber était née à Kéritry (près de Paimpol), le 7 octobre 1874, — 11 h. matin.

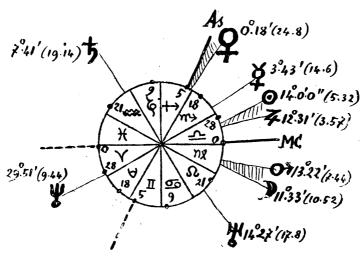


Fig. 6. - Weber

Vénus est encore ici angulaire et dans l'Ascendant.

Les significateurs de caractère sont tous très dissonants. Les significateurs de destinée sont ici harmoniques, sauf la Lune en conjonction de Mars.

A priori, la conjonction du Soleil et de Jupiter, en Maison X, puis MC et As harmonisés par Vénus surprennent.

L'étude des variations du thème dans la journée tend à donner encore ici l'explication de cette anomalie apparente des facteurs de destinée.

Parmi les quatre moments de la journée correspondant à Vénus angulaire, il n'y en a que deux qui présentent une quadrature entre Vénus et la Lune: vers 3 h. du matin et vers 10 ou 11 h. du matin. La première, à vrai dire, correspondait au seul aspect complet entre Vénus et la Lune, mais la Lune plus éloignée de Mars offrait moins de dissonance. Pour 11 h. du matin, Vénus angulaire est sur le point de perdre son aspect quadrat avec la Lune dont elle est éloignée de 11 degrés environ; mais étant donné sa conjonction avec l'Ascendant qui, lui, était franchement en double quadrature de la Lune et de Mars, cet aspect entre Vénus et la Lune peut à la rigueur être considéré comme s'exerçant encore à la limite.

La Lune, en conjonction de Mars et rapprochée de lui à moins de 2 degrés, devenait ainsi aussi maléficiée que possible.

Il semble donc d'après cela qu'on se trouve encore ici en présence d'un maximum de sensualité conditionné par un maximum de dissonance lunaire. Comme Mercure était déjà foncièrement dissonant, on voit que la dissonance du caractère s'en suivait, malgré l'harmonie stationnaire du Soleil qui semblait pouvoir (en Maison X surtout) procurer un meilleur essor aux facultés du caractère (bien que celles-ci fussent aussi désharmoniques qu'elles pouvaient l'être dans la journée de naissance).

L'intellectualité ici est moyenne comme ouverture, mais encore audacieuse et circonspecte comme chez tous les autres satyres.

VII° EXEMPLE: VIDAL (le tueur de femmes)

Hippolyte-Joseph-Henri Vidal était né à Vals (Ardèche), le 16 juillet 1867, — 2 h. matin.

Arrêté vers la fin de 1901, il fut condamné à mort le 5 novembre 1902. Grâcié en janvier 1903, il mourut à Cayenne en août 1906.

Nous nous trouvons encore en présence d'un double maximum de note vénusienne et de dissonance de facultés (pour la destinée comme pour le caractère), mais c'est la dissonance qui l'emporte ici.

Vénus n'est pas angulaire, et il est facile de se rendre compte qu'une des quatre positions de Vénus dans l'horizon où le Méridien eût donné des facteurs de destinée bien supérieurs à ceux de 2 h. du matin. MC et As eussent été ainsi à l'abri de Mars et de Saturne, en même temps qu'harmonisés par Jupiter et Vénus. Mais la nature a choisi une position de Vénus en Maison Cardinale (Maison I) avec un MC et un As aussi dissonants que possible et sans rayons bénéfiques compensateurs.

Le double maximum caractéristique semble donc nettement conditionné ici à la fois par l'importance de Vénus jointe à la malechance de destinée qui devait prédominer.

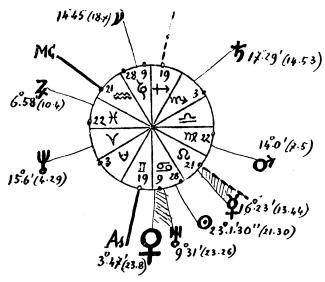


Fig. 7. - Vidal

L'intelligence paraît assez ouverte (à cause de Mercure angulaire): le caractère est d'une harmonie moyenne (Lune harmonique, Mercure dissonant). Comme les précédents, il était à la fois passionné, dissimulé et audacieux.

Les années 1901 et 1902, qui lui furent fatales, correspondaient au transit de Saturne sur la Lune de naissance et en opposition du Soleil. Au moment de sa condamnation, notamment (5 novembre 1902), on peut remarquer le retour de Mars à la place dangereuse de nativité (en quadrature de As). Sa mort correspondait au transit de Saturne dans les Poissons, en quadrature de As.

Les directions et révolutions solaires renforcent la signification des notes précédentes.

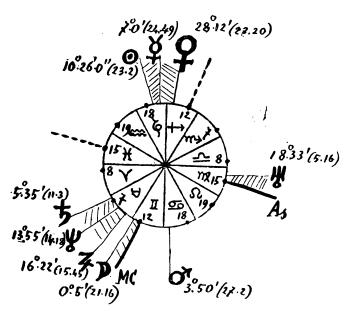


Fig. 8. — Gérard

VIII EXEMPLE: GERARD (1).

Né à Besançon, le 31 décembre 1881, — 10 h. soir, — Gérard fut guillotiné à Nancy, le 22 janvier 1913.

Comme dans le cas précédent, Vénus est simplement en Maison Cardinale (Maison IV), sans être tout à fait angulaire; mais

(1) L'étude de ce thème avait été traitée par M. le docteur Grorichard dans le n° de mars 1913 du « Voile d'Isis ».

jointe à Mercure et au Soleil, avec triple opposition de Mars sur ces planètes, et d'autre part en quadrature d'Uranus, elle indiquait une note très sensuelle.

L'heure choisie par la nature donne un maximum d'importance à Uranus (dans l'As), maléficiant ainsi le Méridien comme l'Horizon, et renforçant la note passionnelle due à sa quadrature sur Vénus. Toutefois, il eût été très possible de trouver dans la journée du 31 décembre 1881 d'autres moments correspondant à des prédispositions sensuelles aussi significatives. La position de l'As complètant le triangle de trigones amorcé par 6 planètes surprend un peu ici.

Peut-être le maximum de sensualité était-il conditionné ici par des notes ataviques allant (pour l'époque en question) à l'encontre des dissonances de facultés qu'on rencontre habituellement chez les criminels... En tout cas, la note sensuelle est ici très caractéristique. L'intelligence était ouverte et d'un certain équilibre; le caractère comportait à la fois de la violence, de la réserve et de l'entêtement. La destinée ne semblait nullement brisée d'avance.

L'année 1912, qui lui fut fatale, correspondait au transit de Saturne sur la Lune et sur le MC de nativité. L'époque où il fut exécuté comportait à la fois le transit de Saturne sur la Lune natale et celui de Mars sur le Soleil natal.

Remarque intéressante à faire: un autre criminel, — Albert Carlu, — naquit sous un ciel assez analogue à Doudeauville (près Boulogne), le 30 décembe 1881, — 7 h. soir. La note de sensualité chez Carlu est beaucoup moins importante que chez Gérard; il y a aussi plus d'harmonie intellectuelle, mais par contre Saturne angulaire maléficie MC et As bien plus gravement que chez le criminel né le lendemain.

IX° EXEMPLE: SOLEILLAND.

Employé de commerce, né à Nevers, le 2 janvier 1881, — midi, — il assassina, après viol, la petite Marthe Erbelding, le 31 janvier 1907, et fut condamné la même année.

Nous sommes ici en présence d'un cas un peu différent des précédents comme prédisposition sensuelle, contrairement, je l'avoue, à ce que j'attendais: Vénus n'est ni angulaire ni en Maison cardinale; seuls ses aspects importants avec Mercure, Mars, la Lune, Saturne et l'As montrent une note passionnelle, mais qui n'était pas spéciale à l'instant choisi par la nature pour faire naître l'individu.

Cherchons donc comme dans les autres cas à quelle orientation de facultés correspond ce moment-là, c'est-à-dire midi.

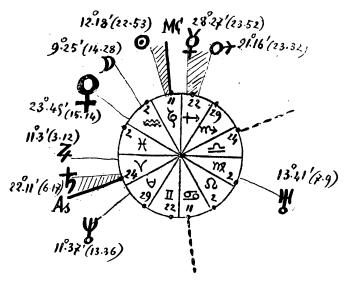


Fig. 9. - Soleilland

Ce qui frappe à première vue comme dissonance du thème est la quadrature du Soleil et de Saturne angulaires. Le Soleil était de plus dissonant avec son aspect parallèle de Mars, la Lune restait harmonique quelle que soit l'heure. Il est donc clair que la nature a choisi la dissonance maxima du Zodiaque (quadrature du Soleil et de Saturne), pour lui donner avec l'heure de naissance le maximum d'intensité possible: il est en effet facile de s'assurer qu'à aucun autre moment de la journée du 2 janvier, on peut trouver le Soleil et Saturne respectivement dans le méridien et l'horizon à la fois.

Nous sommes donc en présence d'une être à prédisposition sensuelle marquée, mais avant tout à facteurs de destinée et de santé viciés d'avance. L'intelligence paraît moyenne et le caractère dissimulé, entreprenant et réfléchi, sans orientation bien nette.

Février 1914.

PAUL FLAMBART.

(A suivre.)





BIBLIOTHÈQUE D'ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

SELVA (H.). — Traité d'astrologie généthliaque. Un vol. in-8. Paris, 1901.
— La Théorie des déterminations astrologiques de Morin de Villefranche. Un vol. Paris, 1902. — H. et H. Durville
Chaque numéro
namique des astres. Paris, 1904. — H. et H. Durville 0 fr. 75 — Ephémérides perpétuelles. 1 vol. Paris 1906 5 fr.
— Considérations sur l'influence des astres (numéros de juin et juillet 1912 du Journal du Magnétisme. — H. et H. Durville, éditeurs, Paris.) Chaque numéro
— Conceptions anciennes et modernes sur l'Influence des Astres (Journal du Magnétisme: numéros de novembre et décembre 1912, janvier et février 1913). — H. et H. Durville, éditeurs, Paris. Chaque numéro
Fomalhaut. — Manuel d'Astrologie sphérique et judiciaire. Un vol. in-8.
Paris, 1897
année
- Table des Maisons astrologiques (pour les principales latitudes géogra-
phiques). Londres
Connaissance des temps (du bureau des longitudes). Position géogra-
phique des principales villes du globe et mouvements célestes. Paris. Chaque année, franco
FOULSHAM. — Longitude et déclinaison de Neptune de 1800 à 1879. Londres
FLAMBART (Paul) (ancien élève de l'Ecole Polytechnique). — Influence astrale (Essai d'astrologie expérimentale) 2º édit. Un vol. in-8 carré. Paris, 1913
in-8 carré, Paris, 1902
— Etude nouvelle sur l'hérédité (Hérédité astrale). Un vol. in-8 carré. Paris, 1903
- Preuves et bases de l'Astrologie scientifique. Un vol. in-8 carré. Pa-
ris, 1908
- La Portée de l'Astrologie scientifique H. et H. Durville, édi-
teurs
vier 1913). — H. et H. Durville, éditeurs, chaque n° 1 fr. 50 BRIEU (Jacques). — De la prédiction de l'avenir au point de vue astrolo-
gique (Journal du Magnétisme, n° de mars 1913 et suivants). — H. et H. Durville
— Comment on doit étudier l'Astrologie ou essai sur la Méthode en Astrologie (Journal du Magnétisme, n° de mai 1913 et suivants). — H. et H. Durville. Chaque numéro

Tous ces ouvrages sont en vente chez MM. Hector et Henri Durville, imprimeurs-éditeurs, 23, rue Saint-Merri, Paris.



Henri DURVILLE, Imprimeur 23, Rue Saint-Merri -- Paris